

25

Doubs

c|a.u.e

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

20**21**





Sommaire

PRÉAMBULE

Édito	p.4
Les missions du CAUE	p.6
Le CAUE en 2021	p.8
Notre équipe	p.10
Notre Conseil d'Administration	p.11
Nos adhérents	p.12
Nos financements	p.13
La Maison de l'habitat du Doubs en 2021	p.14

NOTRE MISSION DE CONSEIL

Conseiller les collectivités	p.20
Zoom sur Reculfoz	p.22
Zoom sur Côtebrune	p.24
Zoom sur Bouclans	p.26
Zoom sur Arc-sous-Montenot	p.28
Projet Interreg V Franco-Suisse	p.30
Nos expertises	p.32
Conseiller les particuliers	p.34
Zoom sur Arc-sous-Cicon	p.36

Rapport d'activité | 2021

3

NOTRE MISSION DE SENSIBILISATION

Sensibiliser le jeune public	p.40
Zoom sur une action écoliers	p.44
Zoom sur une action collégiens	p.46
Zoom sur une action lycéens	p.48
Sensibiliser le public	p.50

NOTRE MISSION D'INFORMATION

Centre de documentation	p.58
Outils d'information et de connaissance	p.60
Zoom sur le site Itinéraires CAUE	p.63

NOTRE MISSION DE FORMATION

Les ateliers aux particuliers	p.66
Les formations professionnelles	p.67

DIVERS

Projections	p.68
Bulletin d'adhésion 2022	p.69
Notes	p.70

Édito

4

Les premiers mots de cet éditto seront dédiés à mon cher collègue Pierre Simon, auquel je succède pour assurer la présidence du CAUE du Doubs. Je tiens à lui adresser mes remerciements les plus chaleureux, pour le remarquable travail qu'il a accompli durant son mandat et pour l'implication dont il a témoigné à maintes reprises. L'estime dont fait preuve l'ensemble des salariés du CAUE à son égard et la stabilité financière acquise par l'association en sont les témoins incontestables. Le changement de direction en juin 2019 avec l'arrivée de Nathalie Duffait, et la création de la Maison de l'habitat du Doubs ont contribué à cette nouvelle dynamique qui ouvre le chemin vers un renforcement des missions du CAUE et le développement de partenariats avec les collectivités de notre territoire.

Mon arrivée à la présidence du CAUE du Doubs m'enthousiasme réellement : l'architecture et la compréhension de l'espace bâti et naturel de nos territoires, l'adaptation aux changements climatiques sont des sujets pointus, complexes ... et passionnants ! Appréhender l'ensemble des missions de la structure se révèle pour moi un vrai challenge mais je suis fier de porter les valeurs de notre association.

La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongés depuis 2 ans maintenant n'a pas épargnée les équipes du CAUE, qui ont

une nouvelle fois vu certaines actions reportées voire annulées. Pour autant, nous sommes désormais armés pour continuer à assurer pleinement nos missions de conseil, d'information et de sensibilisation. De nouveaux outils ont été actionnés, de nouveaux usages ont été déployés, et de nouveaux défis ont été relevés !

2021 a été marquée par une augmentation considérable des sollicitations de la part des communes. **C'est une très bonne nouvelle pour l'association**, car notre expertise est reconnue à sa juste valeur, ce qui nous place désormais **comme un acteur incontournable** pour accompagner les communes dans leur projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement. Nos architectes, urbaniste et paysagiste ont redoublé d'efforts afin de rendre des études détaillées qui deviennent de véritables outils d'aide à la décision pour les élus.

Le conseil aux particuliers n'est pas en reste. Même si le nombre de rendez-vous s'est maintenu par rapport à 2020, les sollicitations ont augmenté et nos conseillers ont passé de nombreuses heures au téléphone, pour répondre en direct aux questions des particuliers. Cette mission, a également vocation à se développer davantage encore, en renforcement notamment notre communication.



Thierry Maire du Poset

**Président du CAUE du Doubs
2^e Vice-Président de la MHD**

Quant aux actions de sensibilisation, je crois pouvoir dire sans me tromper que l'année 2021 a été mouvementée mais couronnée du succès ! En effet, en raison de la crise sanitaire qui nous a imposé de multiples reports en 2020, il a quasiment fallu faire deux années en une. Ainsi, plus de 650 élèves ont bénéficié d'un programme de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine, dans le cadre des dispositifs mis en place par l'académie de Besançon et la Région BFC. Nous avons également maintenu notre rythme, afin de proposer aux citoyens, des ateliers, webinaires, visites, expositions... chaque action a été l'occasion de discuter et d'échanger avec les habitants sur leurs projets et de les ouvrir à la culture architecturale et paysagère, et aux enjeux environnementaux.

Notre implication territoriale n'est plus à démontrer. Depuis sa création en 1993, le CAUE du Doubs a à cœur d'être accessible

au plus grand nombre. Notre volonté est d'ancrer davantage encore notre présence pour accomplir notre mission de service public, au plus proche des citoyens et des élus. 2022 viendra renforcer cette présence de terrain, grâce au développement des partenariats avec les collectivités territoriales.

Concluons ces quelques lignes par ce qui marque le quotidien des équipes et des élus depuis bientôt 2 ans : la mise en place de la Maison de l'habitat du Doubs. Nous pouvons dire aujourd'hui avec un réel enthousiasme que cette mutualisation a porté ses fruits : les rouages sont actionnés, la machine est lancée et ne s'arrêtera pas de sitôt ! Quand nous voyons les particuliers bénéficier conjointement de l'expertise d'un architecte et d'un juriste, quand nous constatons le succès d'un atelier animé par un architecte, un urbaniste et un conseiller en rénovation énergétique, quand nous accompagnons les communes dans la création et la gestion de leurs logements communaux en combinant la vision d'un architecte et l'expertise d'un juriste... nous ne pouvons que nous féliciter de la réussite de ce regroupement !

Notons également que cette mutualisation a permis aux 2 structures qui portent la Maison de l'habitat du Doubs de réaliser des économies matérielles et financières.

Ce rapport d'activité revient sur les temps forts qui ont marqué l'année 2021. La mise en exergue des actions de notre équipe a pour objectif de vous permettre d'apprécier le plus justement possible la qualité du service que nous rendons aux citoyens, aux professionnels et aux élus. Soyons fiers de contribuer à cette belle structure devenue indispensable sur notre territoire.

Bonne lecture !

Les Missions du CAUE

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Il est créé dans chaque département un organisme dit « Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement », sous la forme d'une association... »

Extrait de l'Article 1 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

6

Créé en 1993, à l'initiative du Conseil Départemental, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Doubs est une association dont le statut est défini par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Le CAUE développe des missions de service public à travers ses 4 grandes missions :

Conseiller



Les particuliers

Pour leurs projets de construction, de rénovation, d'extension ou d'aménagement de parcelle. Mission fondatrice du CAUE, elle s'adresse à l'ensemble des maîtres d'ouvrages privés. Le conseil est personnalisé et gratuit.

Les collectivités locales

En matière de bâti, d'espaces publics, de paysage, d'urbanisme et d'environnement, pour aider à la décision, par un apport pédagogique et technique à la passation de la commande de maîtrise d'œuvre.

Sensibiliser



Tous les publics

Sur les enjeux contemporains du cadre de vie et de l'aménagement, sur la qualité architecturale, urbaine et du paysage, par l'organisation de visites, de conférences, d'ateliers et d'actions culturelles de formes diverses.

Le public scolaire

Par des actions pédagogiques adaptées aux niveaux des élèves (de la maternelle à l'université), suscitant leur curiosité, développant le regard et la réflexion sur leur environnement.



Informier

L'ensemble des acteurs du cadre de vie

Sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage, sur les démarches et les possibilités d'actions. Des outils variés d'information sont mis à disposition, dont le centre de ressources documentaires et l'accès à des bases de connaissances numériques.



Former

Les élus locaux, les personnels des collectivités et les partenaires professionnels

Pour la connaissance de l'aménagement des territoires et de leur évolution, sur l'ensemble des domaines liés aux projets des collectivités et pour intégrer l'étude de l'espace bâti et naturel dans les démarches.

Les missions du CAUE se sont vues renforcées par plusieurs lois ces dernières années :

- confortant le conseil apporté dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme
- offrant la possibilité de gérer des plateformes de rénovation énergétique
- affirmant la mission de formation des élus en donnant de droit l'agrément CNFEL
- introduisant la notion de paysage dans les compétences des CAUE.

Les valeurs du CAUE

Nous nous engageons à fonder notre action sur la base de 6 principes fondamentaux

Indépendance

par rapport aux enjeux, notamment financiers, afin de garantir une neutralité absolue qui conforte notre rôle de médiateur.



Partenariat

entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.



Innovation

dans les méthodes et les démarches.



Proximité

pour assurer un service sur tout le territoire et être au plus proche des habitants.



Pluridisciplinarité

dans l'approche, l'analyse et le traitement des problématiques.



Qualité

grâce à des experts spécialisés qui donnent des informations et conseils fiables et neutres.



le CAUE en 2021

Les temps forts de l'année

Des itinéraires d'architecture à découvrir

Toujours dans l'objectif de diffuser la culture architecturale et paysagère au plus grand nombre, les CAUE 25, 39 et 58 se sont associés pour réaliser une nouvelle application proposant aux utilisateurs des itinéraires d'architecture à pied, à vélo ou en voiture ! De quoi satisfaire de nombreuses personnes en quête de nouvelles expériences pour découvrir notre territoire autrement. Au CAUE 25, nous avons accueilli Matthias Rigou en stage durant 6 mois, qui nous a été d'une grande aide pour concevoir 6 itinéraires sur l'ensemble du département. Le site sera mis en ligne en 2022, nous avons hâte de le diffuser !

www.itineraires-caue.fr

Histo-Réno : rénovation énergétique des centres urbains

Le CAUE a continué son travail au sein du projet Interreg Histo-Réno pour contribuer à la création d'une plateforme intégrée d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments à caractère architectural et patrimonial. En 2021, les architectes du CAUE ont sélectionné 5 sites intéressants pour leurs typologies et leurs caractéristiques paysagères. Ces sites ont fait l'objet d'une recherche approfondie pour l'élaboration de 5 fiches de présentation, mettant l'accent sur l'enjeu patrimonial et l'approche technique des sites choisis. Le CAUE a également travaillé à l'élaboration d'une grille de caractérisation des exigences du bâti patrimonial. Ces éléments seront utilisés lors des résultats de recherche présentés sur le futur site internet.

L'Odyssée du végétal : une exposition qui questionne

L'équipe municipale de la commune d'Audincourt envisage de consacrer son nouveau mandat pour améliorer la place de l'eau et du végétal dans ses aménagements urbains, notamment au centre-ville, pour lutter contre les îlots de chaleur et les inondations. Cette sollicitation a conduit le CAUE à créer une exposition dédiée intitulée « L'Odyssée du végétal, quand l'eau et le végétal structurent notre cadre de vie ». Cette exposition inédite a été visible durant 2

405

**conseils apportés
aux particuliers**

845 heures consacrées

83

**études communes
rendues ou en cours**

2 861 heures consacrées

631

jeunes sensibilisés

615 heures consacrées

+ de 100

nouveaux ouvrages



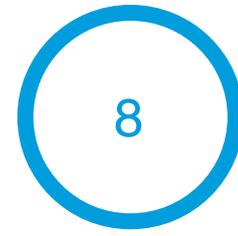
ateliers et webinaires



expositions



jury de concours



stagiaires



mois sur la commune et est maintenant disponible en itinérance. Dans le cadre de cette démarche, notre paysagiste conseiller a également organisé des actions de sensibilisation auprès des parents et des enfants afin de les informer sur l'imperméabilisation des cours d'école et sur la nécessité de transformer les espaces extérieurs pour les rendre plus accueillants et en adéquation avec les besoins actuels.

Un stand MHD au Salon de l'habitat à Besançon

Le premier stand officiel de la Maison de l'habitat du Doubs a été très apprécié par les visiteurs du salon. Un stand original, accueillant, conçu pour favoriser

l'échange, la mobilité et l'interaction entre nos conseillers et les visiteurs. Dans une démarche de réemploi, nous nous sommes amusés avec des superpositions de palettes, horizontales, verticales, avec fenêtre, en guise de table... nos architectes sont créatifs, et ça se voit !

Et comme toujours lors du salon, nos conseillers ont rencontré les particuliers et leur ont apporté des conseils gratuits et neutres ! Une documentation riche était en libre-service sur le stand.



Une organisation en réseau

Fédération Nationale des CAUE

L'appartenance à un réseau fédératif national permet d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de nos départements et de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.



Union Régionale des CAUE

Elle a notamment pour objet l'harmonisation et la valorisation de l'action régionale, la formation des personnels et la représentation des CAUE auprès des instances régionales.





L'équipe de la Maison de l'habitat du Doubs

Notre équipe

Pôle administratif

Nathalie DUFFAIT

Directrice

Sophie DEMESMAY

Assistante de Direction et des services,
RH et comptabilité

Séverine PÉGEOT

Assistante de direction et des services

Pôle information - communication

Maryline BRENIQUET

Documentaliste

Mylène BRÉVOD

Graphiste PAO

Marion MATHY

Chargée de communication

Architectes conseillers

Étienne CHAUVIN

Conseil aux particuliers et collectivités

Pierre GUILLAUME

Conseil aux particuliers

Vincent PAILLOT

Conseil aux particuliers et collectivités

Karine TERRAL

Chargée de mission sensibilisation

Urbaniste conseiller

Stéphane PORCHERET

Conseil aux particuliers et collectivités

Paysagiste conseiller

Jérémy ROUSSEL, jusqu'à décembre 2021

Clémence GALLIOT, depuis décembre 2021

Conseil aux particuliers, aux collectivités
et aux agriculteurs

Notre Conseil d'Administration

Présidé de droit par un élu, le conseil d'administration du CAUE réunit principalement des représentants de l'État, des élus locaux, des représentants des professions de l'aménagement et de l'architecture, et des enseignants.

Le conseil d'administration, présenté ci-dessous, a été élu lors de notre dernière assemblée générale, le 24 septembre 2021.

Président

M. Thierry MAIRE du POSET, conseiller départemental, président du CAUE du Doubs

Membres de droit représentants de l'État

- Muriel VERCEZ, architecte des bâtiments de France / UDAP
- Stéphane AUBERTIN, représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Patrick VAUTERIN, directeur départemental des Territoires
- Patrice DURAND, inspecteur d'académie

Membres désignés pour représenter les collectivités locales (renouvellement en juin 2021)

- Ludovic FAGAUT, conseiller départemental
- Géraldine TISSOT-TRULLARD, conseillère départementale
- Géraldine LEROY, conseillère départementale
- Raphaël KRUCIEN, conseiller départemental
- Martine VOIDEY, conseillère départementale

Maires désignés par l'Association des maires du Doubs (AMD) et l'Association des maires ruraux (AMR)

- Sylvie LE HIR, maire de Valdahon
- Pierre CONTOZ, maire de Montfaucon
- Sarah FAIVRE, maire de Quingey

Représentants des professions concernées désignés par le préfet

- Gérard CHEVAL, architecte DPLG
- Alain PREVALET, géomètre et représentant de la Chambre Syndicale Nationale des Géomètres
- Dominique VIPREY, président de la Fédération du bâtiment du Doubs
- Marta PUG I BOSCH, architecte et représentante de l'Ordre des architectes (depuis le 16/02/2021)

Personnes qualifiées

- Michel ROUGET, Directeur de l'AUDAB
- Vincent PLATEL, directeur de la société Initiative Aménagement Développement

Membres élus par l'Assemblée générale

- Pascal DUCROT, vice-président de la CAPEB
- Eric FAIVRET, Directeur à la Direction de l'Économie, de l'Environnement et des Collectivités Locales
- Philippe LEBUGLE, directeur du CDT
- Claude COURVOISIER, président de la Communauté de communes Altitude 800
- Gérard FAIVRE, particulier
- Christian VALLET, président de la Communauté de communes Frasne-Druegon

Nos adhérents

110

communes

3

Communautés de commune

Altitude 800 / CCPHD / Frasné - Drugeon

178

communes du Doubs
représentées

2

PETR

Doubs central / Pays horloger

5

particuliers

Pourquoi adhérer ?

L'adhésion est ouverte à tous : particuliers, collectivités territoriales et professionnels.

Être adhérent au CAUE vous permet de participer à la vie du CAUE et de bénéficier gratuitement de l'appui de notre équipe pour :

- des conseils personnalisés de nos experts (architectes, paysagiste, urbaniste) tant pour les particuliers que pour les collectivités
- la réalisation d'études préalables à tout projet d'aménagement (architecture, paysage, urbanisme). Le CAUE établit une convention d'objectifs stipulant les termes de son intervention qui se situe toujours hors du champ de la maîtrise d'œuvre
- une expertise patrimoniale globale (aide à la restauration du patrimoine architectural et mobilier)
- un accompagnement technique lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU/Carte Communale)
- une assistance lors de vos jurys de concours de maîtrise d'œuvre
- une consultation de notre documentation et notre service de recherche d'informations à disposition
- une participation à nos actions de sensibilisation définies conjointement par convention d'objectifs (formation des employés communaux, actions pédagogiques...)
- une information et invitation aux manifestations organisées par le CAUE (expositions, conférences, animations, etc).

Pour les communes et groupements de communes, le montant de l'adhésion est proportionnel au nombre d'habitants. Pour les particuliers, associations et professionnels, le montant de l'adhésion est de 30 €.

Pour adhérer, merci de nous retourner le bulletin d'adhésion en page 69 de ce rapport ou téléchargeable sur notre site internet www.maisonhabitatdoubs.fr, rubrique « CAUE ».



Nos financements

Le budget du CAUE provient :

- du reversement d'une part du produit de la Taxe d'Aménagement (TA) perçue par le Conseil départemental,
- de subventions et conventions,
- des cotisations des adhérents.

13

PRODUITS

Taxe d'aménagement 754 609 €

Subvention Région 67 551 €

Subvention DRAC 73 971 €

Transfert de charges

et reprise provisions 378 428 €

Autres produits 20 622 €

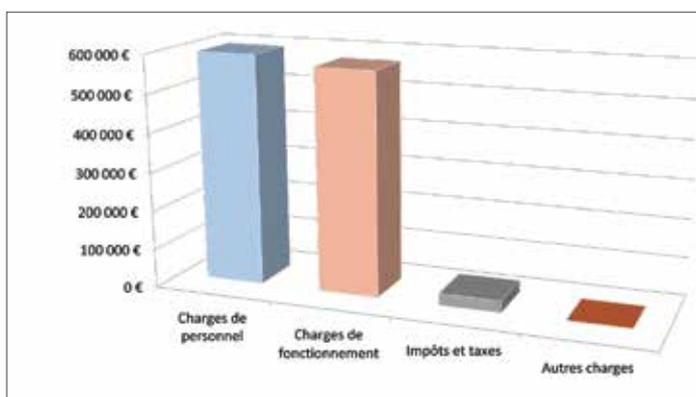
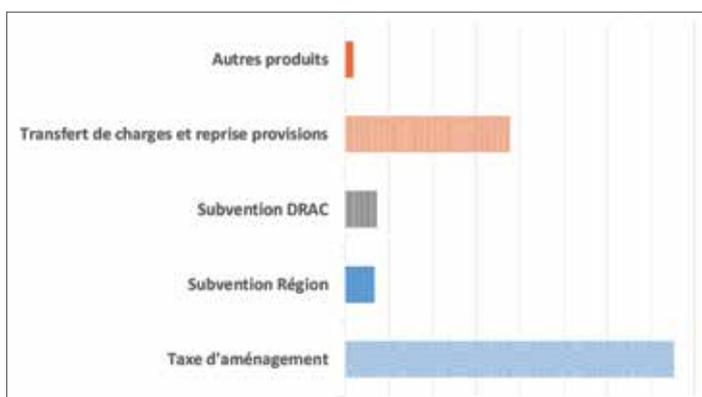
CHARGES

Charges de personnel 594 455 €

Charges de fonctionnement 572 530 €

Impôts et taxes 30 060 €

Autres charges 1 726 €



Résultat courant 88 726 €

Résultat financier 1 045 €

Résultat exceptionnel - 1 726 €

Résultat excédentaire de l'exercice 2021 86 887 €

La MTD en 2021

Un GIP porté par le CAUE et l'ADIL

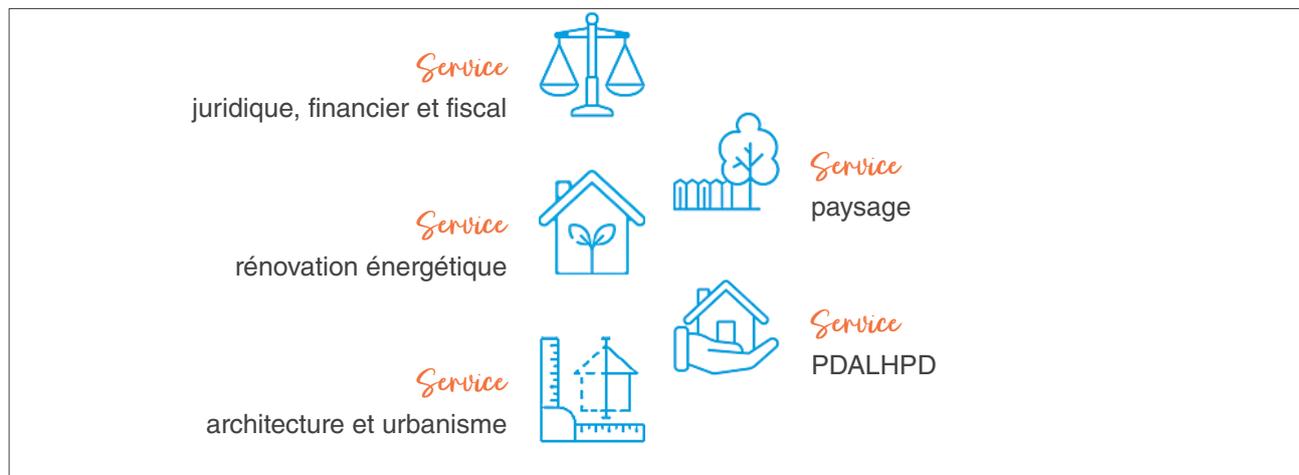
Depuis 2019, sous l'impulsion et la détermination du Département du Doubs, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) du Doubs et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Doubs se sont associés pour créer le Groupement d'Intérêt Public de la Maison de l'habitat du Doubs. Ces deux associations loi 1901 dont les statuts sont fixés par décret assurent toutes deux des missions d'information et de conseil en lien avec l'habitat dans le Doubs.

Notre mission ?

Informier, conseiller et accompagner les particuliers, professionnels et collectivités, en devenant un centre de ressources unique en matière d'habitat dans le département.

Des expertises interdépendantes

14



Des ressources et animations pour tous



La Gouvernance

Jacqueline CUENOT-STALDER – Présidente de la MHD

Géraldine TISSOT-TRULLARD - Vice-présidente de la MHD et présidente de l'ADIL du Doubs

Thierry MAIRE du POSET - Vice-président de la MHD et président du CAUE du Doubs

Nathalie DUFFAIT – Directrice de la MHD et Directrice du CAUE

Depuis la création du GIP, le conseil d'administration est composé du Département, du CAUE du Doubs et de l'ADIL du Doubs. Le Pays de Montbéliard Agglomération et la Communauté de communes de Loue-Lison ont rejoint le conseil d'administration en 2021.

2021

Une année propice au changement

Un parcours fluide pour le grand public

Grace à la mise en place du guichet unique, un seul accueil, un seul numéro de téléphone, une seule adresse mail, tous les particuliers sont orientés par nos agents d'accueil auprès du ou des services pouvant répondre à leur demande. C'est parfois l'occasion de proposer une réponse à deux voix, associant par exemple le conseil d'un architecte à l'expertise d'un conseiller en rénovation énergétique. Gain de temps pour les particuliers, réponse cohérente et globale pour les conseillers... c'est un format prometteur.

Développement de l'offre de service auprès des copropriétés

Nous souhaitons développer davantage l'accompagnement proposé aux copropriétés. Pour des questions concernant le syndic, les assemblées générales ou encore la rénovation énergétique, notre binôme de conseillère juriste et en rénovation énergétique pourra les accompagner efficacement.

Un accompagnement dans l'élaboration des politiques publiques

Dans le cadre de l'Observatoire départemental de l'habitat et afin d'accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur PLH, PLU, SCOT, la Maison de l'habitat du Doubs a combiné les études réalisées par l'Observatoire de l'habitat de l'ADIL avec le savoir-faire en termes de concertation de l'urbaniste du CAUE. L'objectif est de créer un service d'aménagement du territoire qui proposera des études sur-mesure pour adapter les politiques locales d'habitat et d'urbanisme.

La Maison de l'habitat du Doubs a travaillé en partenariat avec les agences d'urbanisme pour la réalisation de 15 portraits de territoires et la création d'une synthèse départementale. Ce travail sera utilisé dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan départemental de l'habitat (PDH).

Une offre globale d'animations pour le grand public

En 2021, l'ensemble des actions de l'ADIL et du CAUE a été valorisé sous l'égide de la Maison de l'habitat du Doubs afin d'offrir aux particuliers une vue d'ensemble des animations proposées par semestre. Cela permet à chacun de s'inscrire à plusieurs animations mais aussi de valoriser l'offre de service globale proposée par la MHD.

Des échanges inter-services en interne

Des réunions internes ADIL-CAUE sont organisées tous les deux mois. L'objectif est de traiter des sujets transversaux mais également de donner un temps de parole à chaque service pour présenter aux équipes ses missions, ses domaines de compétence et son champ d'intervention. Enfin, ces réunions permettent aux différents groupes travaillant sur la restructuration de l'accueil de présenter un état d'avancement de leur projet.

Des temps d'échanges entre architectes conseillers et conseillers en rénovation énergétique sont également organisés régulièrement afin de favoriser le partage de connaissances, débattre sur les divergences de point de vue et adopter une position qui fait consensus.



Développement de la communication institutionnelle

Une charte graphique commune

L'année dernière, nous avons pu vous présenter le logo fraîchement réalisé par l'agence de communication Tête de Com avec qui nous avons mis en place un partenariat. Durant toute l'année, nous avons travaillé à la création d'outils utiles au quotidien des équipes : cartes de visite et de correspondance, papèterie, présentation PowerPoint...

La mise en place d'une signalétique forte



Nous avons travaillé avec le Département et Top Sign à la réalisation de panneaux afin de guider et d'orienter rapidement notre public vers l'accueil de la Maison de l'habitat du Doubs au Fort Griffon. Un travail doit également être engagé pour l'accueil juridique basé à Montbéliard.

La communication digitale comme priorité

Le service communication a travaillé à la création d'un site internet unique présentant les activités du CAUE et de l'ADIL. L'ambition de la Maison de l'habitat du Doubs étant de devenir le guichet unique pour toutes les questions liées à l'habitat, la création d'un site internet unique regroupant l'ensemble des missions des 2 structures s'est imposé comme la solution la plus cohérente.

Cette stratégie permet de renforcer la lisibilité de notre offre et propose aux internautes un parcours fluide et sans rupture.

www.maisonhabitatdoub.fr

La Maison de l'habitat du Doubs s'est également dotée d'une page Facebook permettant de communiquer auprès d'un nouveau public et de relayer les différentes animations organisées par nos conseillers : ateliers, expositions, événements, webinaires... les abonnés à notre page sont au courant des dernières actualités !

Suivez-nous : @MaisonHabitatDoubs

Des vidéos événementielles et institutionnelles



Le service communication a travaillé à la réalisation de plusieurs vidéos afin de promouvoir la structure, ses animations et ses services :

- deux vidéos institutionnelles présentant l'ensemble des missions de la MHD,
- une vidéo dédiée au service juridique pour promouvoir son action auprès des jeunes,
- une vidéo événementielle présentant un webinaire animé par le service rénovation énergétique,
- une vidéo participative dans laquelle l'équipe présente ses vœux 2021.

Des nouvelles plaquettes aux couleurs de la MHD

À l'occasion du salon de l'habitat à Micropolis, nous avons réalisé une plaquette à destination du grand public pour présenter de manière claire et synthétique l'ensemble des services proposés par la structure.

Cette plaquette a vocation à être diffusée dans les établissements partenaires, les lieux d'accueil des permanences décentralisées et au sein des collectivités.

N'hésitez pas à nous en commander !



Un nouveau catalogue des animations aux particuliers a également vu le jour. L'objectif étant de présenter l'ensemble des ateliers, webinaires, expositions, visites, proposés par les conseillers de la MHD.

Ce catalogue sera réalisé chaque semestre et sera l'occasion de diffuser largement nos actions.

Plus de 20 communiqués de presse ont été envoyés et une quinzaine d'articles sont parus dans la presse locale : Presse Bisontine, Est Républicain, Vu du Doubs... Une annonce presse a également été publiée dans le magazine annuel Franche-Comté Habitat.

17



articles de presse



vidéos



nouvelles plaquettes

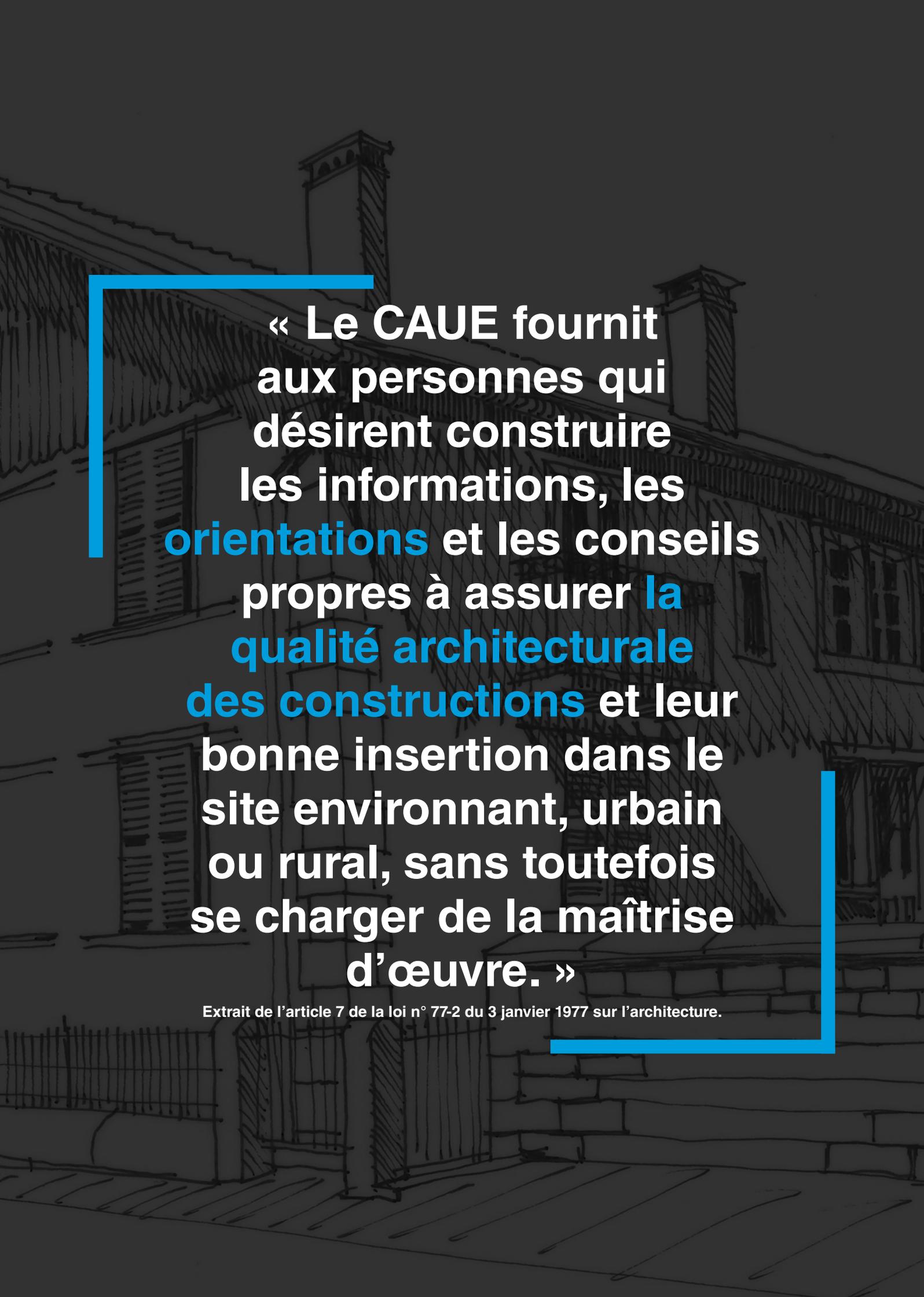


Ils sont également disponibles pour diffusion au sein des structures partenaires, demandez votre lot !

Relations presse et média

Un travail pour relayer l'ensemble de nos actions auprès de la presse a été effectué tout au long de l'année.



A dark, monochromatic architectural sketch of a building with a prominent chimney and a fence in the foreground. The drawing uses fine lines and cross-hatching for shading and texture. A bright blue L-shaped graphic element frames the central text on the left and bottom sides.

« Le CAUE fournit
aux personnes qui
désirent construire
les informations, les
orientations et les conseils
propres à assurer **la
qualité architecturale
des constructions** et leur
bonne insertion dans le
site environnant, urbain
ou rural, sans toutefois
se charger de la maîtrise
d'œuvre. »

Extrait de l'article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Chapitre 1



**NOTRE MISSION
DE CONSEIL**



Conseiller les collectivités

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. »
Extrait de l'Article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Cette mission d'ingénierie territoriale a pour but d'aider les collectivités locales (communes, groupements de communes, ...) à appréhender leurs projets d'aménagements, de constructions, de réhabilitations ou de restauration, et à faire appel aux professionnels compétents, dans la perspective d'améliorer le cadre de vie.

20

83

études communes
rendues ou en cours

30

nouvelles sollicitations

1

étude pour
une association





Le CAUE est donc régulièrement amené à conduire des réflexions préalables visant à permettre aux élus de se prononcer sur l'opportunité d'un projet de construction, d'urbanisme ou de paysage qu'il s'agisse par exemple de l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur particulier, de la réalisation d'un équipement ou de la réaffectation de bâtiments communaux. L'objectif n'est pas toujours d'aboutir à une réalisation, mais plutôt de donner aux élus une réflexion d'ensemble pour **une aide à la décision en toute connaissance de cause**.

L'intervention du CAUE est plus pertinente lorsqu'elle se situe le plus en amont possible. Elle consiste en un dialogue ouvert susceptible d'apporter plus-value culturelle et meilleure prise en compte de l'intérêt général. 2 architectes, 1 paysagiste, 1 urbaniste, ont en charge l'accomplissement de cette mission : tous situés en dehors des liens contractuels et financiers de la maîtrise d'œuvre. Ceci met le CAUE en position **d'indépendance** pour rechercher avec le maître d'ouvrage la qualité et l'innovation dans les solutions proposées.

Chaque étude fait l'objet d'une remise de plaquette dans laquelle figure un diagnostic de l'état actuel de l'ouvrage ou de l'espace public, accompagné de préconisations en termes de rénovation et de valorisation.

En 2021, le CAUE a finalisé **24 études**.

- ACCOLANS** : Réhabilitation d'une ferme patrimoniale
- ARC-SOUS-MONTENOT** : Aménagement de la mairie et de logements communaux
- ARCEY** : Réaménagement du pôle sportif
- BIANS-LES-USIERS** : Aménagement de logements communaux
- CESSEY** : Aménagement de logements communaux
- CHAY** : Restauration Lavoir - Croix
- DANNEMARIE-SUR-CRÊTE** : Aménagement de cimetières (ancien et actuel)
- DEVECEY** : Réflexion sur les locaux de la maison France Services
- DOUBS** : Projet de franchissement du Doubs - Voies douces
- ÉTRABONNE** : Rénovation de la salle des fêtes
- FERRIÈRES-LES-BOIS** : Réflexion autour d'une maison commune
- GLAY** : Aménagement de logements communaux
- JALLERANGE** : Aménagement du presbytère et de logements communaux
- LANTENNE-VERTIÈRE** : Analyse du site, programme buvette et accompagnement à la maîtrise d'œuvre
- LAVANS-QUINGEY** : Réflexion sur la création d'un lotissement
- LAVIRON** : Petit patrimoine
- LE RUSSEY** : Requalification du centre bourg
- MEDIÈRE** : Petit patrimoine
- NEUCHÂTEL-URTIÈRE** : Aménagement de logements communaux
- ONANS** : Petits patrimoines
- PAROY** : Petits patrimoines
- PAYS-DE-CLERVAL** : Aménagement du centre ancien
- ROCHE-LES-BEAUPRÉ** : Aménagement de logements communaux
- ROUHE** : Accessibilité de la mairie

zoom sur a | **RECUFZOZ**

Associer les habitants dans l'évolution de leur village

Au cours du mandat débuté en 2020, l'équipe municipale de Reculfoz a souhaité mener un projet global de requalification, redéfinition et aménagement des espaces publics.



Le contexte et la demande

La commune a sollicité le CAUE du Doubs pour l'accompagner dans son projet de requalification de ses espaces publics. Son objectif est de conforter l'identité d'un village de montagne, tant pour ses habitants que pour les touristes et visiteurs.

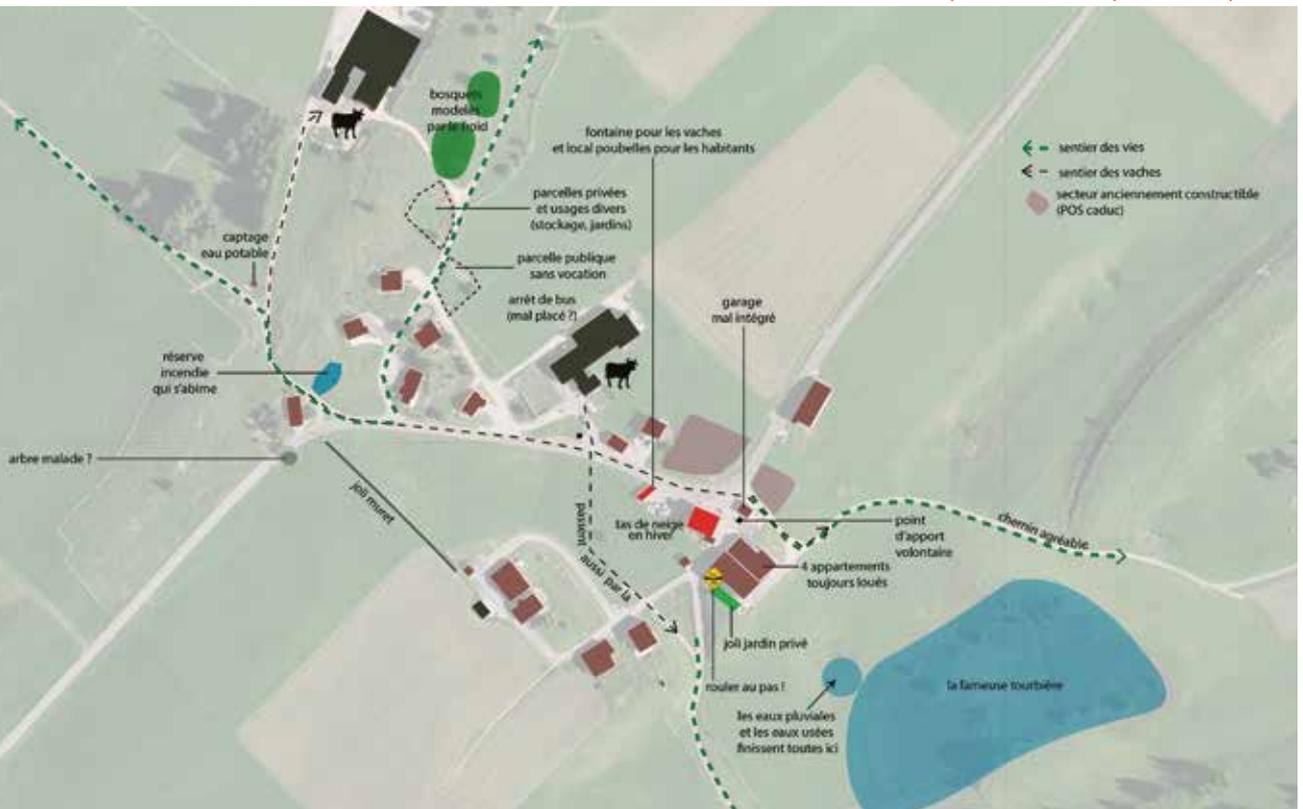
La taille modeste de la commune a permis d'employer des moyens plus participatifs et fédérateurs. Ainsi, plutôt que de réaliser une étude « classique », le CAUE a proposé de réaliser une démarche de production en associant la population.

Cette proposition a suscité un vif intérêt auprès de la commune qui a validé la démarche.

L'accompagnement du CAUE

La première étape de cette démarche a consisté à réaliser un diagnostic partagé avec les habitants. Stéphane, urbaniste et Vincent, architecte, ont donc animé un « diagnostic en marchant » en juin 2021. L'objectif était de réaliser une « exploration » partagée du territoire communal, dans le but d'en révéler les points faibles et les points forts et d'élaborer des propositions d'amélioration.

Synthèse du diagnostic :
ce qu'on aime, ce qu'on aime pas.



Aide à la réflexion

pour ouvrir le champ des possibles à la commune

Participation des habitants

pour la réalisation d'un diagnostic partagé

Valorisation paysagère

et patrimoniale de la commune

La matinée était organisée en 4 temps :

Temps 1

Présentation par le Maire des objectifs de la commune et définition des règles du jeu. Le CAUE a également apporté un premier regard sur les enjeux de la « balade ».

Temps 2

Balade : 2 groupes mêlant élus et habitants ont arpenté la commune et partagé leurs points de vue sur l'avenir des différents espaces traversés.



Temps 3

Synthèse : chaque groupe a présenté un résumé des échanges liés à l'exploration.

Pour finir

Un temps informel et convivial autour d'un verre.

Cette forme de démarche participative permet des discussions informelles et favorise la convivialité. La réalisation de ce diagnostic immersif répond à des objectifs complémentaires :

- enrichir le diagnostic par une approche sensible : la connaissance, le vécu et l'usage de la commune par ses habitants,
- partager les attentes de chacun : celles de la commune et celle des habitants,
- permettre à la population de participer à la construction du projet et faciliter ainsi son appropriation.

Et la suite ?

La visite de la commune et les propos échangés ont permis de définir divers objectifs potentiels concernant le bâti (accueil de nouveaux logements dans un souci de préservation du paysage...), les espaces ouverts (aménagement simples, intégration du végétal, conservation d'un cœur vert au centre du village, création d'un espace public...), les circulations (réduction de la vitesse, sur les sentiers pour structurer les espaces...).

Suite à la synthèse réalisée et transmise à la commune, un second temps avec élus et habitants se dessine au premier trimestre 2022 pour présenter le fruit des échanges liés à cette marche exploratoire. Il conviendra alors de travailler plus spécifiquement sur l'aménagement d'un lieu spécifique jugé prioritaire par la commune : l'espace de la mairie. Les enjeux identifiés sont nombreux : aménager un parvis, conserver la fontaine, conserver le stationnement, prévoir une végétalisation, aménager avec simplicité, créer des espaces extérieurs aux logements communaux, créer un espace unique pour la gestion des déchets, repositionner l'arrêt de bus...

Cet accompagnement s'annonce prometteur !

zoom sur b | CÔTEBRUNE

Restauration d'une fontaine

En 2020, la commune de Côtebrune a souhaité restaurer la fontaine du bas du village, lui redonner un nouveau souffle et valoriser ce patrimoine, témoin de l'histoire de la commune.

Le contexte et la demande

La fontaine est située en contrebas d'une combe au sud-ouest du village. La commune souhaite mettre en valeur ce petit patrimoine et faciliter son accès en rendant la fontaine atteignable par les piétons et les véhicules. Aussi, la commune a d'ores-et-déjà réalisé le chemin d'accès à la fontaine. Elle souhaite désormais aménager, sécuriser et végétaliser les abords.

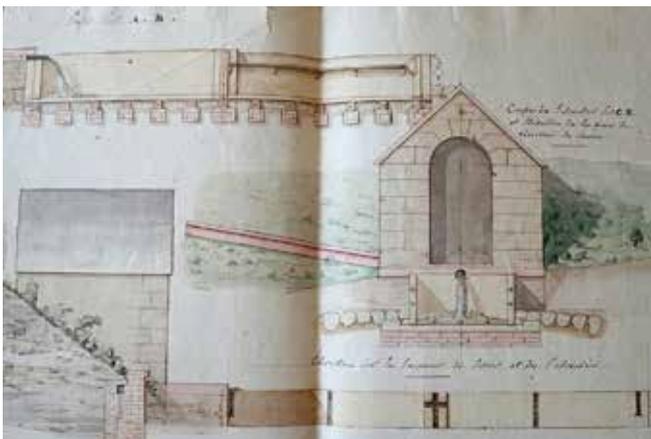
L'accompagnement du CAUE

Recherches historiques

Dans un premier temps, une recherche aux archives départementales était de rigueur pour retrouver les dessins d'architectes de cette fontaine. Cette recherche nous a révélé plusieurs années de constructions et de reconstructions :

- bassin en pierres (1776) remplacé par un bassin en bois de chêne (1830) à son tour remplacé par un bassin en pierres,
- constructions d'un abreuvoir (1864),
- construction d'une toiture réalisée avec des murs d'appui en pierres de taille (1879).

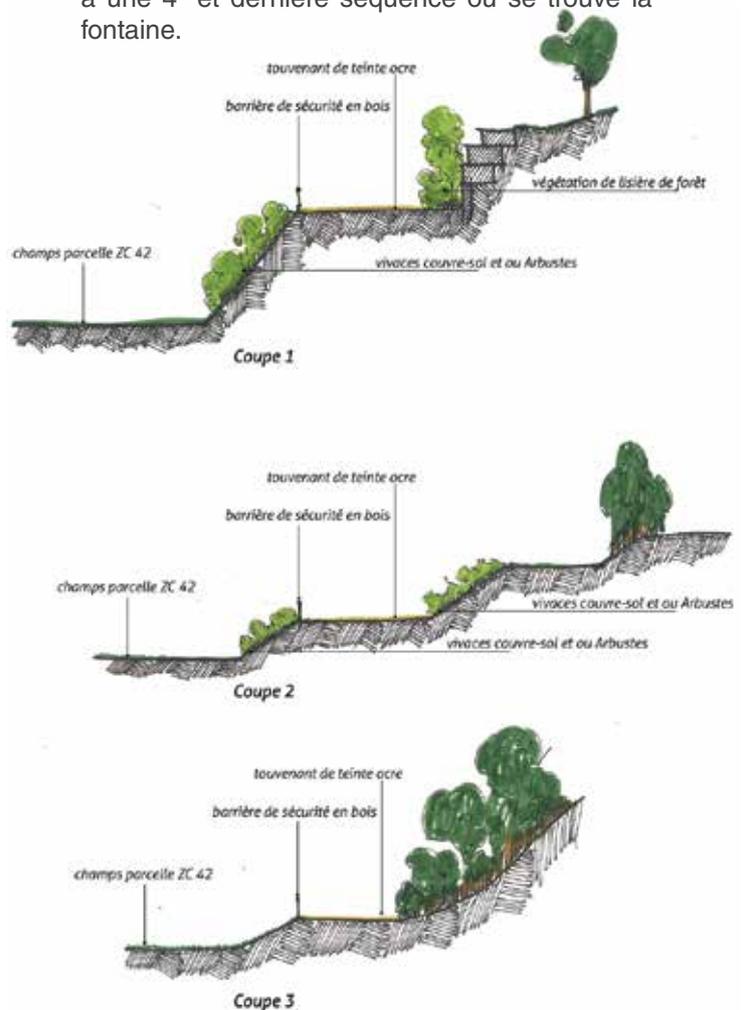
Après avoir réalisé un état des lieux du site



global (accès et fontaine), le CAUE a proposé des pistes de réflexion pour l'aménagement de cet espace.

Réflexion autour de l'accès

Ce chemin rural peut être décomposé en 3 séquences rythmées par leurs différents accotements. Ces 3 séquences aboutissent à une 4^e et dernière séquence où se trouve la fontaine.



Aide à la réflexion

pour ouvrir le champ des possibles à la commune

Recherches historiques

aux archives départementales

Valorisation du petit patrimoine

et de son environnement

Un aménagement paysager et de sécurité est à prévoir tout le long de cet accès. Une proposition d'ambiance a été identifiée pour chaque séquence – au niveau des talus, aux abords du muret surmonté d'un enrochement et en lisière de forêt.

Notons que la commune doit faire face à une contrainte supplémentaire. Certains talus, appartenant à des privés, doivent être réaménagés et végétalisés afin d'éviter les éboulements et offrir un aménagement paysager agréable et harmonieux.

Restauration de la fontaine

Avant de présenter deux hypothèses sur la restauration de cet ensemble de petit patrimoine en se référant aux dessins des archives départementales (fontaine et réservoir), il est important de réfléchir au talus situé à l'arrière du réservoir.

Afin de sécuriser le mur de soutènement déjà existant, il conviendra de le surmonter pour obtenir une hauteur suffisante, au minimum 1m, évitant ainsi la pose d'une barrière de sécurité.

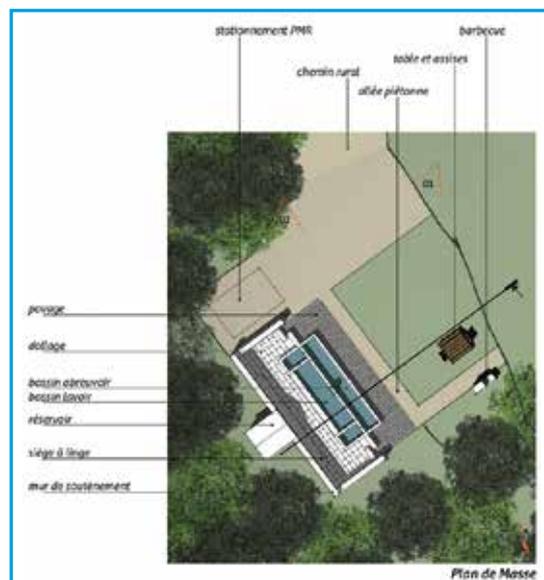
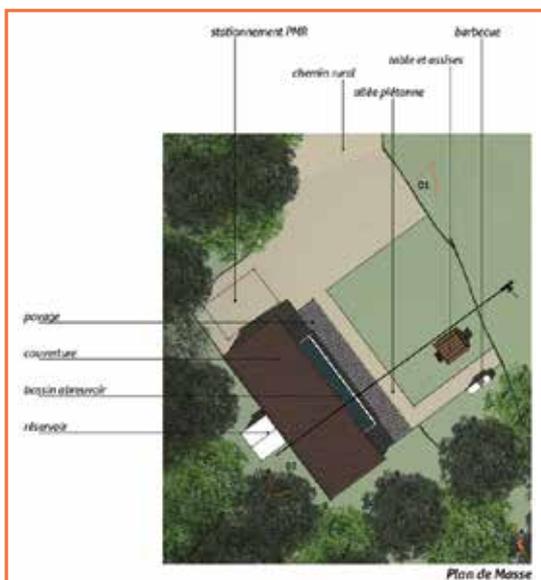
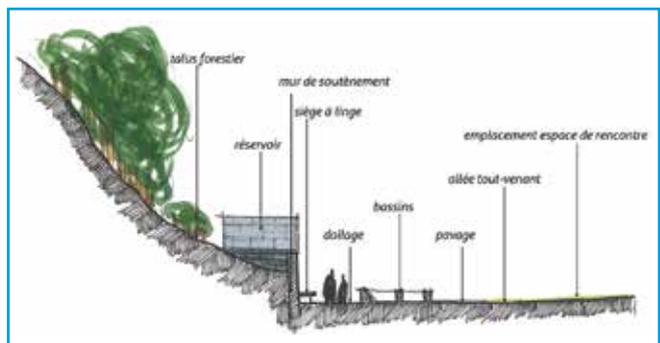
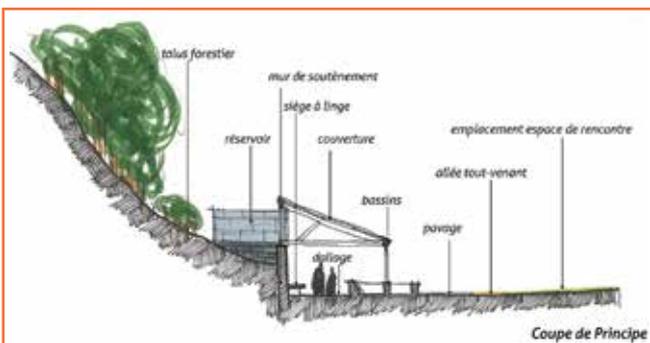
Deux hypothèses sont présentées à la commune.

Hypothèse 1 : basée sur les dessins de 1879, intégrant la couverture au niveau du lavoir. Cette proposition implique un coût assez élevé et limite la visibilité du réservoir depuis la rue de la Fontaine.

Hypothèse 2 : basée sur les dessins de 1864, elle lève les contraintes citées précédemment.

À la demande de la commune, ces deux hypothèses s'accompagnent d'un espace de rencontre constitué de tables, de chaises et d'un barbecue. La commune a également souhaité dédier une place de stationnement aux personnes à mobilité réduite.

Après avoir reçu l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France, c'est la seconde hypothèse qui a été retenue par la commune.



zoom sur

c | BOUCLANS

Requalification et revalorisation d'un centre-bourg

La commune de Bouclans souhaite requalifier et revaloriser son centre-bourg afin de sécuriser et apporter de la qualité à un secteur à l'aspect majoritairement routier.

Le contexte et la demande

La commune est localisée à quelques kilomètres de Besançon, dont elle est liée par la RD 464. Le site du projet se situe dans le centre historique de la commune, face à la mairie et au château médiéval, à l'écart de la route départementale.

La commune a conservé une morphologie concentrée sur le bourg centre, et quelques hameaux et fermes isolées jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Les aménagements et extensions successifs de la commune ont relativement épargné le centre bourg historique, puisqu'ils se sont concentrés le long de la route départementale.

Cette organisation a permis de conserver le centre ancien à l'écart d'un trafic trop important. La préservation du site mérite d'autant plus une valorisation patrimoniale spécifique.

L'accompagnement du CAUE

Le CAUE a été sollicité afin d'accompagner la commune dans la définition des éléments du programme, ainsi que dans la consultation et le choix de son futur maître d'œuvre.

Après une recontextualisation du village, et de sa place centrale, dans sa dimension historique, architecturale et paysagère, l'étude fine des contraintes et opportunités portées par le site a permis de définir les enjeux à considérer dans le cadre d'un projet d'aménagement.

Cette phase de diagnostic à plusieurs échelles a permis de définir les différents critères nécessaires à la requalification globale du cœur de village.

Cela concerne à la fois son aspect mais aussi la valorisation de son patrimoine ainsi que la redéfinition de ses usages, grâce, notamment, à une réorganisation et une optimisation du site.

L'étude prend également en compte les contraintes techniques liées aux réseaux, à la gestion des eaux pluviales et à l'évolution des pratiques d'entretien, désormais obligatoirement effectuées sans usage de produits phytosanitaires.



zoom sur d | **ARC-SOUS-MONTENOT**

Création de logements communaux

La commune d'Arc-sous-Montenot possède un bâtiment dont l'ancienne salle des fêtes est inutilisée depuis quelques années.

Le programme de relance de l'économie initié par l'état a poussé la commune à réutiliser ces espaces vacants pour y organiser des logements.

Le contexte et la demande

L'ancienne salle des fêtes /bains-douches est le seul bâtiment d'Arc-sous-Montenot à présenter une toiture singulière, en plus de l'église. Réalisée au début des années 1930, son usage s'est progressivement réduit et modifié :

- suppression des bains-douches (années 1960),
- création d'une nouvelle salle des fêtes en RDC rendant celle de l'étage désaffectée (2007).

Le bâtiment accueille encore une salle de convivialité et un rangement communal dans l'ancien local pour accueillir la pompe à incendie.

L'accompagnement du CAUE

Analyse du projet

L'ancienne salle des fêtes proposait un espace singulier, de belles dimensions et bien éclairé. Au-delà de la réflexion sur l'usage des espaces, l'étude insiste sur le respect de l'architecture du bâtiment initial, qui doit être une préoccupation prioritaire pour qu'un véritable dialogue architectural se crée entre la future construction et l'existant. Dans l'étude rendue en juillet 2021, des exemples de réalisation sont donnés pour illustrer ce qu'est un dialogue réussi.



Aide à la réflexion

pour visualiser les potentialités du bâtiment

Dialogue architectural

entre l'ancien et le contemporain

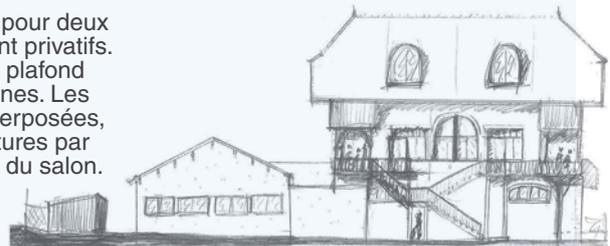
Accompagnement rédactionnel

pour le cahier des charges

3 hypothèses d'organisations spatiales sont présentées en fonction de la position des accès (escaliers et ascenseurs).

Accès arrière

Une première proposition organise un accès sur l'arrière pour deux logements. À partir du premier palier, les accès deviennent privatifs. La partie centrale est conservée avec sa hauteur sous plafond d'environ 4,5 m pour les séjours, salles à manger, cuisines. Les deux parties latérales s'organisent en deux surfaces superposées, de hauteur sous plafond limitée (2,1/2,2 m). Des ouvertures par fenêtres intérieures peuvent donner sur le grand volume du salon.

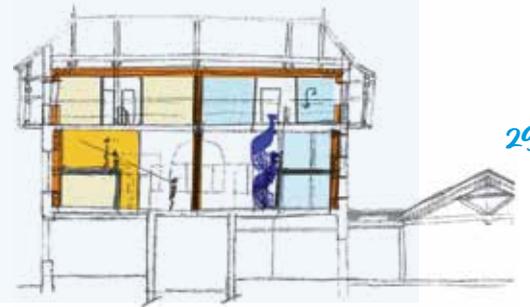


Façade sud avec accès extérieur par les terrasses des logements.

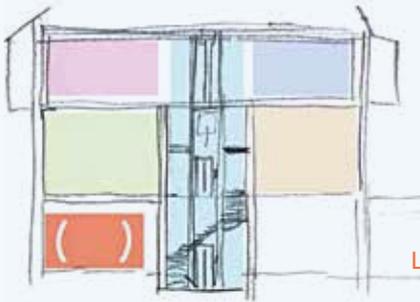
Une variante permet d'enrichir le processus d'entrée (accès par jardin privatif, possibilité d'un rangement privatif) en envisageant l'acquisition d'une bande de terrain.

Diverses configurations ont été proposées en fonction du nombre de logements et de leur superficie (T3 de 90 m², T5 de 135 m²...).

Variante avec l'escalier jusqu'aux combles où deux surfaces supplémentaires de 45 m² peuvent être aménagées.



Circulation centrale



Le local communal de rangement du RDC peut servir de hall d'accès pour la circulation verticale. La surface aménageable en logement est amoindrie par rapport à l'hypothèse précédente. La circulation verticale peut desservir tous les niveaux pour 4 logements (illustration) ou bien ne desservir que le niveau de l'ancienne salle des fêtes pour seulement 2 logements.

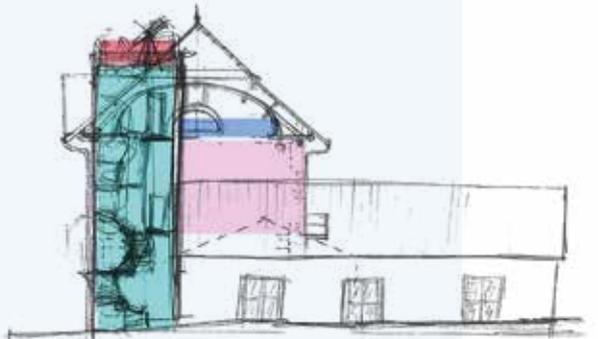
Le volume en orange au RDC représente la salle de convivialité.

Circulation verticale

Cette proposition développe les circulations verticales dans un nouveau bâtiment entre les deux premiers. Cette disposition invite naturellement à organiser un volume supplémentaire pouvant accueillir la salle de convivialité déplacée à cet endroit.

Au-dessus des volumes créés, des terrasses peuvent accueillir des fonctionnalités. Cette disposition est la plus volontariste pour affirmer une nouvelle architecture.

En rose, l'espace créé au-dessus de la salle des fêtes.



Suite à cette étude, le CAUE accompagne désormais les élus de la commune dans la rédaction d'une consultation simplifiée de maîtrise d'œuvre en lien avec les services du conseil départemental. La solution avec circulation centrale et desservant un seul niveau de logement a été privilégiée par les élus.

e | PROJET INTERREG V FRANCO-SUISSE

Le CAUE 25, partie prenante du projet Interreg HISTO-RENO

Histo-Réno est un projet Interreg qui réunit des partenaires Français et Suisses pour travailler sur la création d'une plateforme intégrée d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments à caractère architectural et patrimonial. Le CAUE 25 a rejoint cet appel à projet européen en 2020.



Contexte

Les centres urbains contribuent au patrimoine culturel des territoires Français et Suisse, notamment avec leurs nombreux bâtiments à caractère architectural notable. Bien que ces bâtiments ne soient pas tous protégés, ils peuvent néanmoins être potentiellement soumis à des mesures de protection dès lors qu'une opération de rénovation est envisagée. La demande énergétique pour le chauffage de ce type de bâtiment est élevée. Pour atteindre les objectifs énergétiques nationaux, il est indispensable d'augmenter significativement le taux de rénovation de ces bâtiments à haut potentiel d'économie d'énergie.

Objectif du projet

Le projet Histo-Réno vise à développer une plateforme transfrontalière favorisant la rénovation énergétique du bâti dans les centres-villes et centres-bourgs, tout en conservant sa valeur patrimoniale et architecturale. La plateforme est basée sur un système d'information géographique (SIG) connecté à un outil de calcul pour l'analyse de choix de rénovation énergétique. Cet outil de calcul au format web échangera des informations sur les contraintes patrimoniales, les solutions énergétiques disponibles localement avec des données SIG disponibles et calculera différents scénarios de rénovation énergétique. Des solutions techniques et adaptées au bâti seront proposées en visant les standards énergétiques, notamment en réduisant les émissions

polluantes liées au chauffage et à la production d'eau chaude.

Histo-Réno contribuera à sensibiliser les acteurs (ingénieurs et architectes) et les propriétaires de bâtiments à valeur patrimoniale à la rénovation énergétique de ces bâtiments.

Le travail du CAUE en 2021

L'équipe du CAUE a travaillé à la réalisation de 5 fiches spécimen permettant de présenter des exemples significatifs de bâti patrimonial sur le territoire. Ces fiches détaillent le contexte géographique du site, la morphologie urbaine, ses caractéristiques paysagères, pour ensuite présenter la typologie de l'immeuble valorisé en revenant sur l'enjeu patrimonial et l'approche technique.

Les sites sélectionnés :

- **Besançon /**
maison de la cité ouvrière Jean Jaurès
- **Morteau /**
bâtiment communal : hôtel de ville
- **Rougemont /**
bâtiment communal : salle de l'Houtau
- **Étrabonne /**
bâtiment communal : salle des fêtes installée dans la grange d'une maison vigneronne
- **Montbéliard /**
centre culturel Simone Veil



Besançon



Morteau



Rougemont



Étrabonne, croquis CAUE



Montbéliard



heures consacrées



comités de suivi



kms parcourus

Le CAUE a également travaillé, avec l'AJENA, à l'élaboration d'une grille de caractérisation des exigences du bâti patrimonial, permettant de croiser des niveaux de protection avec les mesures de rénovation. Les contraintes et possibilités sont définies selon le degré de protection du bâti et selon chaque type de paroi. L'objectif est ainsi d'enrichir les fiches « consultation » et l'outil de « pré-audit » (choix des mesures de rénovation). Cet outil sera validé par l'architecte des bâtiments de France.

Perspectives 2022

Sur la base des fiches spécimen déjà établies, de la base de données Effilogis et de l'Observatoire BBC, le CAUE travaillera à l'élaboration d'études de cas afin de catégoriser le bâti ancien et patrimonial au sein du territoire et proposer une analyse de rénovations énergétiques réalisées sur des bâtiments exemplaires en conservant leur facture patrimoniale. L'objectif est de présenter une variété de cas d'étude représentative des typologies de bâtiments anciens/patrimoniaux sur le territoire. Ces études seront utilisées pour réaliser les fiches « consultations » destinées à être mise en ligne sur le site internet Histo-Réno.

D'autre part, le CAUE proposera 3 journées de formation :

- formation d'appréhension du patrimoine à partir des travaux de l'historien de l'Art Autrichien Aloïs Riegl. Cette formation sera filmée et retranscrite sur une vidéo afin d'être diffusée à un large public.
- formation avec l'association Arcane sur les enjeux de rénovation énergétique sur des bâtis anciens.
- atelier pratique pour une mise en application des savoirs théoriques acquis lors des 2 précédentes journées.

f | NOS EXPERTISES

Au service des collectivités et des agriculteurs

Au-delà de l'accompagnement et des études réalisées pour les communes du département du Doubs, le CAUE apporte son expertise à travers sa participation à différents jurys tout au long de l'année. Il donne également des avis éclairés sur les autorisations de droit du sol et l'insertion paysagère des bâtiments agricoles.

Avis sur les autorisations « droit du sol »

Depuis 2019, le CAUE apporte, sur demande des services instructeurs des collectivités du département, un avis sur les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager).

Une adresse mail unique permet de centraliser les demandes et faciliter les modalités de réponse : avis.ads@caue25.org.

Ce service répond à un objectif de conseil, d'information et de pédagogie. Il permet tant aux pétitionnaires qu'aux collectivités de disposer d'un avis sur la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets, par une analyse de ses atouts et faiblesses, une alerte sur certains points de vigilance et des préconisations.

Au cours de l'année 2021, une soixantaine de demandes ont été traitées en lien direct avec les services ou sur sollicitation des communes. Un volume qui a doublé par rapport aux années précédentes.

Les sollicitations sont majoritairement issues de la Communauté de communes Lac et Montagne du Haut-Doubs (29 demandes) et de Grand Besançon Métropole (23 demandes). Une trentaine de demandes concerne des logements individuels, 8 des logements collectifs.

Le bilan réalisé par les services « autorisations droit du sol » est plutôt positif : dans une large majorité, les avis rendus par le CAUE ont été

utilisés pour justifier leur accord ou refus et faire évoluer les projets le cas échéant.

En outre, certains avis ont permis une rencontre avec le pétitionnaire, toujours dans un objectif d'amélioration du projet.

Participation aux jurys de concours

Le CAUE est régulièrement sollicité pour participer aux travaux de jurys de maîtrise d'œuvre. Cette participation se fait à la demande. Les architectes du CAUE participent parfois aux réunions techniques de préparation des jurys.

En 2021, le CAUE a participé à 4 jurys de concours.

Blamont : Concours organisé par le département pour la construction de son gymnase :

- 03/03/2021 : 1^{ère} commission,
- 08/03/2021 : rédaction et analyse pour la qualité architecturale et l'insertion paysagère.

Gonsans : Concours de Maîtrise d'œuvre pour la revitalisation du centre bourg par la restructuration du bâtiment de mairie et l'aménagement des espaces publics environnants :

- 05/02/2021 : choix des candidats,
- 24/03/2021 : choix du lauréat.

Pontarlier : Jury bâtiment de logements « îlot 6 » du quartier Saint-Pierre à Pontarlier :

- 20/12/2021 : aider les élus à décrypter les plans et apprécier l'architecture.



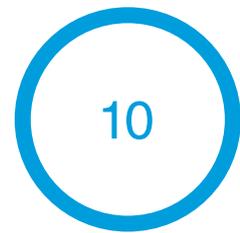
avis ADS rendus



jurys de concours



participations
aux commissions



dossiers dans le
cadre du PMBE

Label ÉcoQuartier : commission régionale ÉcoQuartier

27/10/2021 : 2 projets soumis au jury :

- quartier des Pommerets à Longvic (21),
- quartier Du Banlay à Nevers (58).

Participation à des commissions

Le CAUE participe activement et régulièrement à 2 commissions :

- **commission Effilogis** dont l'objet est l'étude des projets de rénovation BBC portés par les collectivités ainsi que les projets à énergie positive portés par tout maître d'ouvrage. Le CAUE du Doubs représente l'URCAUE auprès de cette instance régionale qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'acte de construire sur son territoire. En 2021, nous avons préparé et participé aux 2 comités Effilogis (4 mars et 14 octobre 2021). Une discussion a également été engagée avec les représentants de la région pour utiliser la liste des opérations aidées afin d'enrichir l'observatoire des CAUE.
- **commission Qualibat** : organisme certificateur qui délivre la qualification RGE : 3 participations en 2021 en collaboration avec un conseiller en rénovation énergétique de l'ADIL du Doubs (les 29 janvier, 7 mai et 17 septembre 2021).

En 2021, le CAUE a également participé à diverses commissions :

- 4 Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS),
- 2 participations au groupe de travail thématique sur « Ressources & matériaux » dans le cadre de la co-construction de la grille d'évaluation de la Démarche Bâtiment Durable en Bourgogne-Franche-Comté (les 22 septembre et 20 octobre à Dijon).
- 1 participation au comité scientifique et technique du Musée des maisons comtoises le 25 juin 2021.

Relecture du guide bâti ancien

Ce guide est réalisé par l'AJena, avec Stéphanie Honnert, architecte du patrimoine, et a pour objectif de garantir une réhabilitation globale et cohérente, entre valorisation du patrimoine et performance thermique.

Villes et villages fleuris

Chaque année, le CAUE est sollicité pour participer au jury « Villes et villages fleuris ».

En 2021, 3 journées ont été consacrées à la participation à ce jury de concours.

Insertion paysagère des bâtiments d'élevage

Dans le Doubs, département agricole par excellence, la qualité des bâtiments d'exploitation ou d'élevage constitue un véritable enjeu.

L'architecture des bâtiments agricoles doit tenir compte de son impact sur le paysage et s'adapter à l'évolution de la société.

Dans le cadre du dispositif d'aide financière PMBE (Programme de Modernisation des Bâtiments d'Élevage), et en particulier de son volet « intégration paysagère », le CAUE accompagne les agriculteurs dans l'intégration de leurs constructions. Cette mission de conseil auprès des agriculteurs s'effectue le plus en amont possible du dépôt de permis de construire, offrant ainsi les garanties de qualité des bâtiments et une bonne insertion dans le paysage, sans retarder le pétitionnaire dans ses démarches administratives.

Pour chaque projet, le paysagiste du CAUE rencontre l'agriculteur sur le site. Une fiche de recommandations sur la base de l'avant-projet est établie, proposant un appui méthodologique et pratique pour améliorer la qualité architecturale des bâtiments, les intégrer au mieux dans leur environnement, choisir les matériaux ou les couleurs les plus adaptés, et enfin améliorer le traitement des abords. Sur ces bases, l'agriculteur se charge ensuite de la constitution de son dossier de permis de construire, auquel il joint la fiche de préconisation du CAUE. Il peut ensuite déposer sa demande de subvention.

En 2021, 10 dossiers ont été étudiés et accompagnés par le paysagiste du CAUE.

Conseiller les particuliers

Nos architectes conseillers informent les particuliers et peuvent :

- les accompagner dans leurs projets de construction, de rénovation, d'extension et de transformation en les aidant à se poser les bonnes questions,
- les aider à déterminer leurs besoins et à réaliser une bonne insertion du projet dans le site environnant,
- les conseiller dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs,
- leur apporter une aide sur les aspects techniques (système constructif, isolation, chauffage...),
- les conseiller pour l'organisation intérieure et extérieure du bâtiment,
- les guider dans les démarches administratives.

34

381

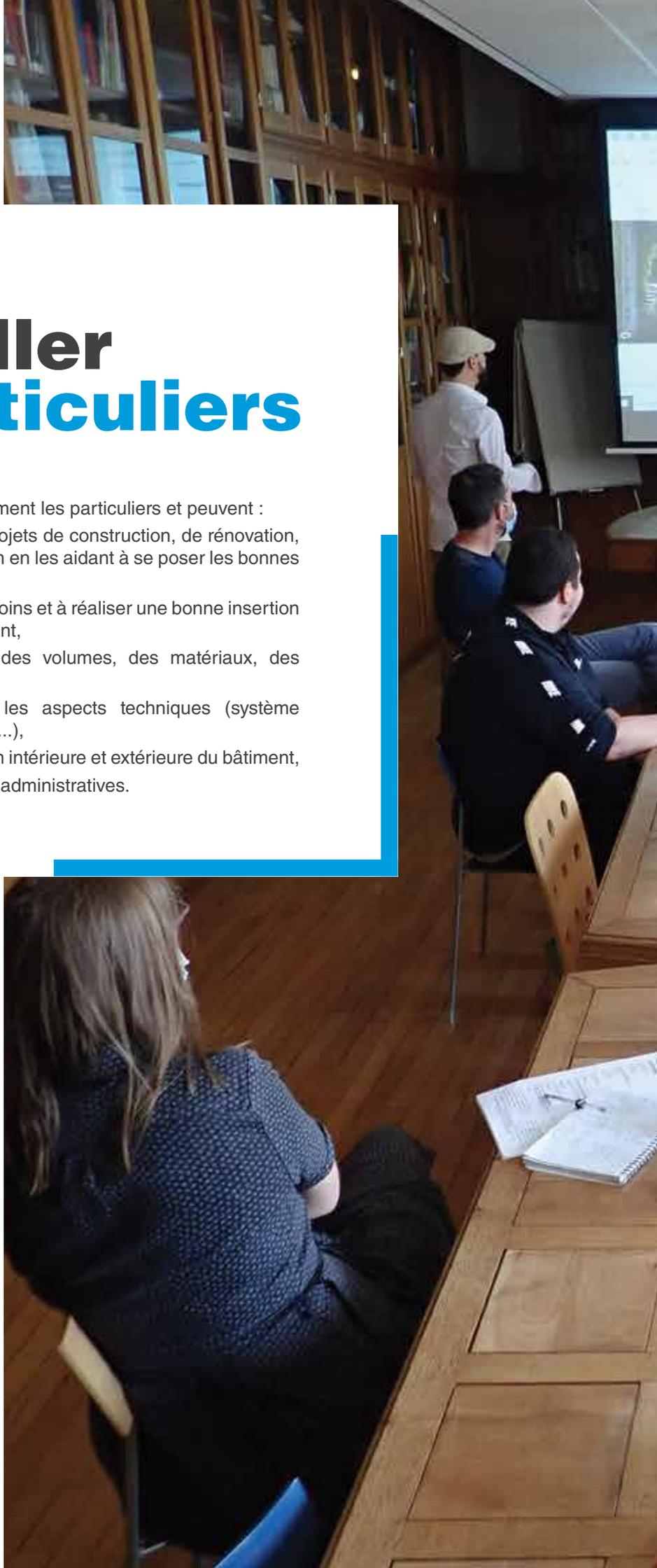
conseils aux particuliers

13

lieux de permanences

60 %

des conseils
ont porté sur l'architecture





Comment prendre rendez-vous ?

Les consultations sont données sur rendez-vous pris directement auprès de la Maison de l'habitat du Doubs.

Nos permanences départementales

Notre équipe assure des permanences une fois par mois, dans 13 lieux répartis sur tout le département.

Permanences architectes

Baume-les-Dames

1^{er} jeudi de 14h à 17h - Mairie

Besançon

3^e mardi de 15h à 18h - Maison de l'habitat du Doubs

4^e jeudi de 10h à 12h - Maison de l'habitat du Doubs

Étupes

2^e vendredi de 10h à 12h - Pôle véhicule du futur

François

1^{er} vendredi de 10h à 12h - Mairie

Frasne

2^e vendredi (mois pairs) de 10h à 12h - Communautés de communes et d'agglomérations

Les Auxons

1^{er} lundi de 17h à 19h - Pôle sportif et de loisirs

Levier

2^e vendredi (mois impairs) de 10h à 12h - France Services

Maîche

4^e mardi de 15h à 17h - France Services

Morteau

1^{er} mercredi de 15h à 17h - France Services

Ornans

2^e mardi de 10h à 12h - France Services

Pontarlier

4^e mardi de 10h à 12h - Maison de l'intercommunalité

Saint-Vit

4^e mercredi de 10h à 12h - Mairie

Valdahon

3^e jeudi de 14h à 16h - France Services

Permanence urbaniste

Besançon

Sur demande - Maison de l'habitat du Doubs

Permanence paysagiste

Besançon

Sur demande - Maison de l'habitat du Doubs

zoom sur a | **ARC-SOUS-CICON**

Réhabilitation d'une maison en pierre

Deux sœurs ont hérité d'une vieille maison en pierre qu'elles souhaitent conserver dans leur famille et donc réhabiliter. Une maison ayant subi peu de transformation depuis sa construction.

Le contexte de la demande

Durant l'année écoulée, les demandes de conseil portant sur des réhabilitations se sont multipliées.

Dans le domaine de la réhabilitation, les « professionnels » offrant des prestations globales sont peu nombreux, contrairement au domaine de la construction de maisons neuves. Les personnes sollicitant le CAUE viennent souvent très en amont dans leur projet. Ils héritent ou achètent un bâtiment et ne savent pas comment initier la réflexion.

Cette démarche est très intéressante pour les architectes conseillers car ils peuvent aiguiller les personnes très tôt et ainsi espérer les mettre sur de bons rails pour le déroulement de leur projet.

Bien souvent les particuliers viennent nous rencontrer sans plan détaillé car il n'en existe pas ou disposent seulement de croquis très sommaires et non proportionnés. Il est donc difficile de faire des suggestions d'aménagement intérieur vraiment précises et fondées, mais cela laisse davantage de marge de manœuvre aux professionnels qui interviendront par la suite.

L'accompagnement du CAUE

Des conseils furent proposés en termes de possibilités d'ouvertures pour apporter de la lumière dans ce grand volume en fonction de l'exposition du bâtiment. Il convenait de faire

s'accorder la course du soleil aux possibilités d'ouvertures offertes par les murs existants.

Ce fut également l'occasion d'expliquer la nécessité d'utiliser les matériaux les plus adaptés à ceux constituant les murs de ces vieilles maisons (la pierre et la chaux), en leur proposant de travailler une isolation en béton de chaux ou en blocs de chanvre qui conserve les qualités de respiration du mur et qui apporte une qualité d'air appréciable dans les pièces.

L'occasion également de les sensibiliser à la façon de traiter les embrasures de fenêtres ou de portes qui seraient éventuellement créées. Il est possible, dans le cadre d'un budget « normal », c'est-à-dire pas trop tendu, de créer des ouvertures dont les entourages (les embrasures) peuvent être réalisées en pierres de taille

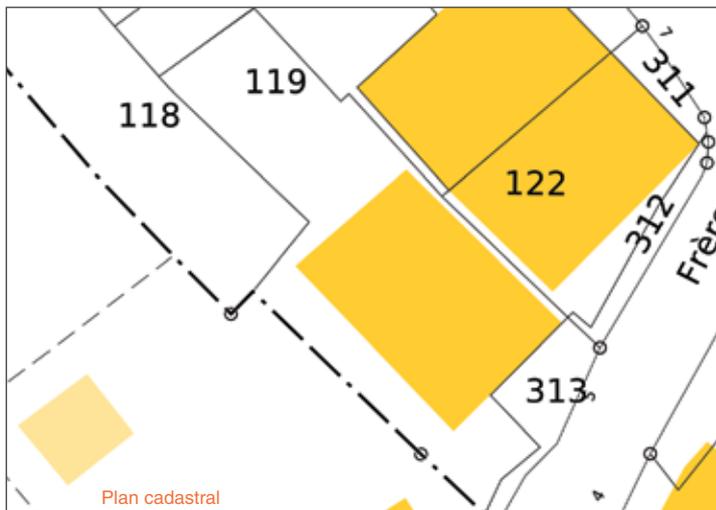


Conseils sur la marche à suivre

pour un projet de réhabilitation

(neuves ou récupérées sur d'autres bâtiments) sur leur côté extérieur. Une structure béton, qui sera ensuite cachée par les doublages isolants, complète ces ouvrages côté intérieur.

Les formes de ces ouvertures pourront varier selon la nature du réaménagement extérieur et pourront prendre des formes traditionnelles en reproduisant les dimensions de fenêtres habituelles de notre région (de l'ordre de 90 x 140 cm). Ces ouvertures pourront être assemblées, séparées par des meneaux, pour augmenter la surface vitrée. Ces formes pourront également être plus grandes ou plus inhabituelles, si elles sont conçues dans le cadre d'un projet global, cohérent avec l'intérieur et d'un dessin harmonieux dans les façades.



Pour obtenir ce projet global, il a été conseillé aux deux sœurs de rentrer en contact avec une agence d'architecture qui pourra les aider à concrétiser leur projet. La principale difficulté est alors de choisir un ou une architecte. Une méthodologie est proposée pour permettre ce choix : elle passe par une série de rendez-vous avec au minimum trois agences d'architecture. Le choix de 3 personnes parmi le nombre d'architectes inscrits à l'Ordre des Architectes peut se faire d'un point de vue géographique, mais également en consultant des sites internet dédiés à la création architecturale comme l'observatoire des CAUE, le site archicontemporaine des Maisons de l'Architecture, le site architectes pour tous de l'Ordre des Architectes ainsi que certains sites privés qui permettent à des agences de présenter leur portfolio. Lors de la prise de rendez-vous,

Réflexion globale

ouvertures, aménagement intérieur, isolation

les clientes ne devront pas hésiter à demander si ce rendez-vous est gratuit ou si une indemnité forfaitaire sera réclamée par l'agence contactée.

Un rendez-vous sur place est donc pris avec les agences contactées afin qu'elles puissent visiter les lieux et présenter des références (photographies, dessins) de leurs projets réalisés permettant aux éventuelles futures clientes de se rendre compte de leur façon de travailler les matériaux, les espaces, la lumière... Lors de ce rendez-vous il est important que les clientes puissent transmettre un cahier des charges recensant leurs besoins, leurs contraintes, leurs envies pour permettre aux architectes d'apprécier l'ampleur du projet.

À l'issue du rendez-vous, les architectes enverront une proposition d'honoraires. Les clientes pourront alors faire un choix en fonction de 3 critères : le montant des honoraires, la qualité de la relation établie lors du rendez-vous, l'intérêt qu'elles auront découvert pour les références présentées. Elles pourront ensuite réaliser une synthèse en essayant de ne pas se focaliser que sur le prix des prestations proposées.

Nous avons également souligné l'importance de faire réaliser un relevé de l'état existant du bâtiment afin de permettre à l'architecte de travailler. Sans relevé, pas de travail de projet possible. Il peut être réalisé par l'architecte dans le cadre d'une mission complémentaire, par un dessinateur en bâtiment indépendant ou par le client lui-même après validation par l'architecte. Des études de reconnaissance de fondations peuvent se révéler utiles pour permettre d'anticiper certaines surprises, au droit des murs de façades et de refends existants, qui pourraient apparaître au démarrage des travaux lors de la réalisation de plateformes au niveau du sol du rez-de-chaussée.

Enfin, nous avons explicité la possibilité de réaliser dans un premier temps une étude de faisabilité avec un architecte. Cette étude rémunérée aboutirait à un projet et un budget permettant aux clientes de réfléchir à la poursuite du projet (phasage éventuel des travaux) sans être liées avec un architecte à travers un contrat de maîtrise d'œuvre.



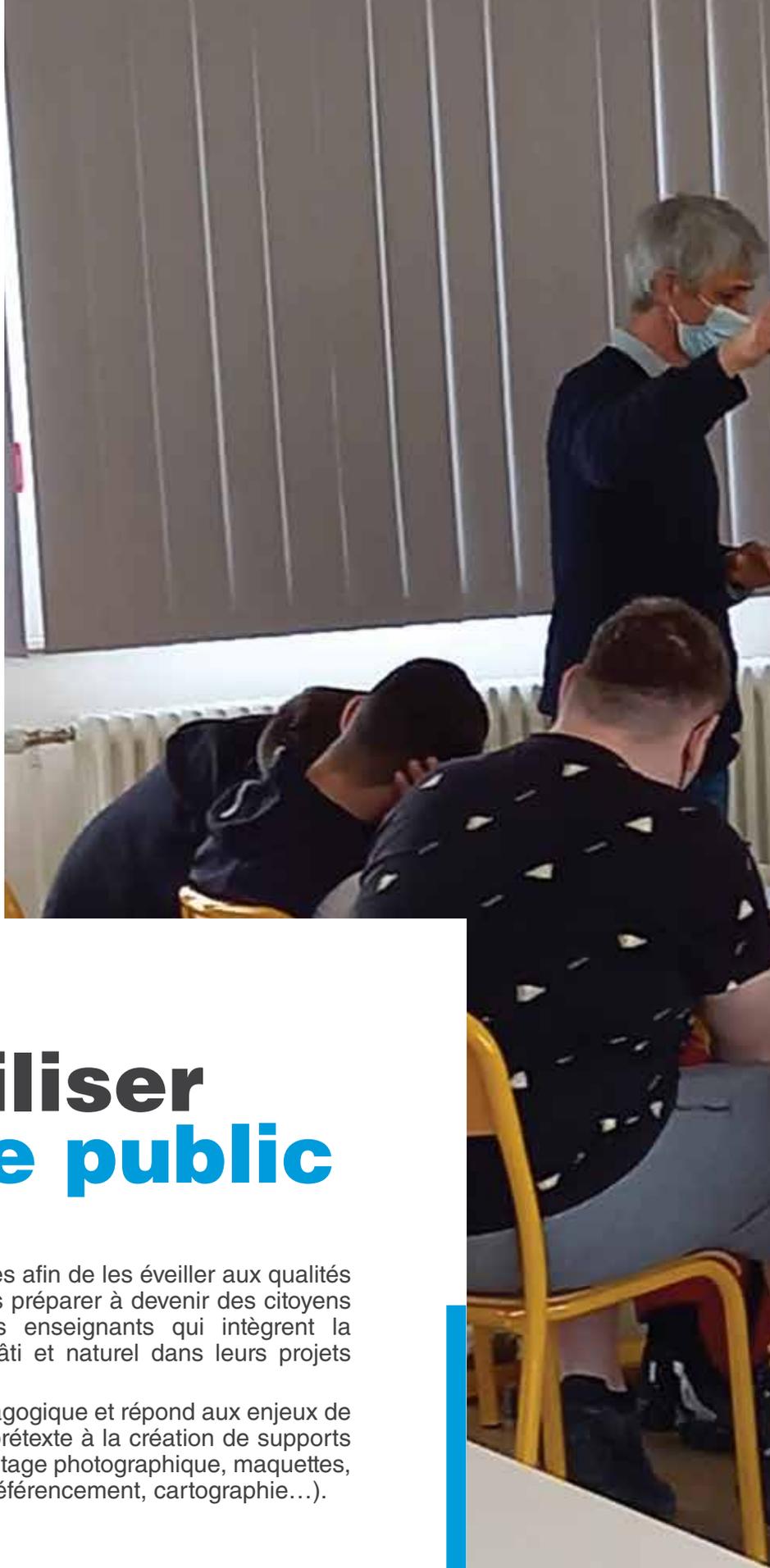
« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »

Extrait de l'article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Chapitre 2



**NOTRE MISSION
DE SENSIBILISATION**



Sensibiliser le jeune public

Le CAUE sensibilise les élèves afin de les éveiller aux qualités de leur cadre de vie et de les préparer à devenir des citoyens attentifs. Il accompagne les enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques.

L'approche du CAUE est pédagogique et répond aux enjeux de la société. Ses actions sont prétexte à la création de supports et d'outils de médiation (reportage photographique, maquettes, modélisation, recensement, référencement, cartographie...).



25

projets d'éducation
artistiques et culturelles

324

élèves
sensibilisés

18

enseignantes
formées

16

établissements
participant au dispositif
Regards de lycéens et apprentis

307

jeunes
sensibilisés

24

enseignantes
formées

En sensibilisant les publics scolaires à l'espace construit, le CAUE prépare la génération des citoyens de demain à devenir des acteurs attentifs à l'environnement.

Le CAUE réalise à cet effet des interventions à plusieurs niveaux :

- enseignants, chefs d'établissements, collectivités dans le montage d'un projet culturel dans les domaines de l'architecture, urbanisme et paysage,
- développement des projets artistiques et culturels (PAC), résidences et ateliers de pratiques artistiques,
- création d'outils (carnets de visite, questionnaires, diaporamas...), ateliers.

Un bilan partagé de l'année 2021

Du fait de la complexité de la mise en œuvre de ce type de projet dans le contexte sanitaire et vigipirate, l'appel à projet DRAC-DRAEAAC n'a pas remporté le succès habituel. Il est à noter qu'aucune relance n'a été faite compte-tenu de la gestion des 11 projets 2019/2020 reportés sur 2020/2021. L'objectif était de terminer tous les projets au 6 juillet 2021.

Le contexte n'a cependant pas nuit au dispositif Région qui a obtenu plus de candidatures que de places possibles. Cette mission nécessitant de plus en plus de partenariats, nous avons déterminé les procédures et les limites d'interventions (CAUE et prestataires) afin que le rôle de chacun soit lisible pour l'ensemble des partenaires.



Contribution à l'éducation artistique et culturelle de l'Académie de Besançon

Le CAUE du Doubs, pour les CAUE du Jura et de la Haute-Saône, accompagne les enseignants qui intègrent la découverte et l'exploration de l'espace construit dans leurs projets pédagogiques, artistiques et culturels.

Chaque printemps au moment des appels à projets, le CAUE du Doubs et la DRAEAAC (Délégation Régionale Académique d'Éducation à l'Action Culturelle) se mettent à la disposition des enseignants demandeurs pour les aider à construire la progression de leur intention et partager leurs expertises et ressources (enquête, carnets de visites, réseau de professionnels, sites et édifices références). Grâce à ce partenariat privilégié et le soutien financier de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, cet accompagnement est gratuit pour les établissements scolaires.

En concertation avec les CAUE locaux, le CAUE du Doubs propose les intervenants et suit les projets pour en rendre compte aux partenaires.

En 2021, 12 projets artistiques et culturels 2019/2020 et 13 projets 2020/2021 ont permis la découverte architecturale et la rencontre avec des professionnels.

Intervenants professionnels

Valérie Chartier, Marta Puig i Bosch, Anna Otz architectes, Chloé Vichard, paysagiste, Pascale Lhomme-Rolot, graphiste, Jean-Luc Bari artiste, en plus de celui des CAUE, Agnès Vuillier-Lemoine architecte CAUE70, Justine Borsenberger chargée d'études, Stéphane Porcheret urbaniste CAUE25, Karine Terral et Étienne Chauvin architectes CAUE25.

Partenariats construits

La DRAEAAC, la DRAC BFC, les CAUE et les 13 établissements scolaires 2020/2021 (la commune de Villeneuve d'Amont, l'école de Vaux-et-Chantegrue, les collèges Faure à Valdahon, Pompidou à Pouilley-les-vignes, Diderot et Hugo à Besançon, Cassin à Baume-les-Dames, Vernier à Ornans, France à Bethoncourt, Institut Sainte-Marie à Belfort, les lycées Ledoux à Besançon, Louverture à Pontarlier et Fertet à Gray).

Les thématiques 2020/2021 confirment une évolution sur l'appréhension de l'espace vécu, **7/13 établissements** ont réalisé un projet en lien avec l'appréhension de l'espace scolaire et sa transformation.

83 094 €

budget global



financement
Région BFC



financement
DRAC BFC



financement
CAUEs

Coordination du dispositif Architecture et patrimoine : regards de lycéens et apprentis

Suite à la demande de la Région de sensibiliser les jeunes au patrimoine et plus largement à leur cadre de vie, le CAUE du Doubs propose depuis 2015 l'organisation d'ateliers d'exploration et de pratiques pour aider les lycéens et apprentis à porter un nouveau regard sur leur environnement et favoriser la réalisation d'un témoignage ou d'une installation in situ.

Chronologie du dispositif

Mars : demandes de subventions.

Mai/juin : diffusion de l'appel à projets dans les lycées, CFA et MFR ; co-construction du projet avec les CAUE et la DRAEAAC.

Juin/juillet : coordination avec les CAUE locaux ; commission de validation CAUEs et partenaires régionaux.

Juin à septembre : coordination avec les CAUE ; lancement des missions.

Septembre à décembre : réunions de cadrage dans les établissements ; lancement des missions.

Janvier à juin (n+1) : suivi des projets ; restitution et valorisation des projets ; rémunérations des intervenants.

Juin/juillet (n+1) : bilans aux partenaires ; co-construction des projets de l'année scolaire suivante.

Qui sont les participants ?

Les profils et compétences des 307 jeunes sensibilisés :

- 18 volontaires et éco-délégués,
- 22 premières pro menuiserie,
- 21 terminales menuiserie,
- 27 secondes option DD,
- 24 premières pro usinage,
- 45 DNMADE,
- 30 lycéens pro agencement,
- 35 premières STI2D,
- 13 BTS,
- 06 lycéens option arts,
- 20 élus vie lycéenne,
- 26 terminales service à la personne,
- 05 apprentis métiers d'arts,
- 11 premières pro bois,
- 14 premières pro gestion.

Les 19 intervenants et leurs compétences :

Anna Otz, Daria Roncara, Nicolas Vichard, Vincent Nodale, Thomas Kern, Florent Dumay, Julien King Georges architectes ; Juliette Laval designer graphiste, Olivier Toulemonde artiste sonore, Raphael Galley designer plasticien, Nicolas Laurent acteur et metteur en scène, Claire Jachymiak photographe, Céline Lebrun ingénieur designer, Elvina Piard, Stanislas Bah et Fanny Cassani paysagistes ; Françoise Leblanc-Vichard architecte CAUE 39, Stéphane Porcheret urbaniste CAUE 25 et Etienne Chauvin architecte CAUE 25.

Partenariats développés

Les CAUE 21, 39, 58, 70, 71 et 89, la Région BFC, les 16 établissements demandeurs et les 19 intervenants.

Établissements scolaires en 2020/21

Lycée Anna Judic à Semur-en-Auxois (21), Lycée Saint Joseph à Dijon (21), MFR de Quetigny (21), Lycée Ledoux à Besançon (25), Lycée Edgar Faure à Morteau (25), Lycée St-Joseph à Besançon (25), Lycée du Bois à Mouchard (39), Lycée Jacques Duhamel à Dole (39), Lycée Professionnel Montciel à Lons-le-Saunier (39), Lycée des métiers à Château-Chinon (58), Lycée Les Haberges à Vesoul (70), Lycée Lumière à Luxeuil-les-bains (70), LPO Aragon à Héricourt (70), Lycée polyvalent Niépce Balleure à Chalons-sur-Saône (71), Lycée de l'horticulture et du paysage Les Perrières à Tournus (71) et Lycée JJ FOURIER à Auxerre (89).

zoom sur

**a | ACTION
ÉCOLIERS**

**Découvrir le patrimoine architectural
et paysager à Vaux-et-Chantegrue**

Cette démarche a été montée en partenariat avec les CAUE 39 et 70. Elle consiste à rendre sensible les élèves du cycle 3 aux patrimoines à partir de l'exploration de leur cadre de vie et pratiques quotidiennes.





Chronologie de l'offre

Juin 2020 : montage de l'offre.

Septembre 2020 : premiers contacts avec l'école intéressée qui a déposé sa demande sur la plateforme de l'Éducation Nationale ADAGE ; validation du projet par la commission DRAC-DRAEAAC.

Octobre 2020 : accord d'un financement Rectorat de 300 € versé à la commune.

Mars 2021 : co-construction du déroulé des interventions et planification avec Julie Bousquet, professeur des écoles.

Avril 2021 : recherches et rencontres des personnes ressources, repérages, préparation des outils.

Mai/juin 2021 : réalisation des 5 séances auprès des 28 élèves de CM1-CM2 (25) ; 21 élèves de CM1-CM2 (70) ; facturation des 300 € à la commune.

4 975 €

budget global

Programme proposé

Les CAUE 25 et 70 ont proposé un déroulé en 5 séances sur 12 h afin que chaque élève devienne l'ambassadeur de son patrimoine et corresponde avec un écolier du département voisin :

Séance 1

Découverte de sa commune pour observer et récolter de la donnée sur le paysage et l'architecture vernaculaire et la classer pour la communiquer.

Séance 2

Création de la carte mentale de ses déplacements pour représenter de façon sensible ses déplacements sur le territoire.

Séance 3

Recueil de témoignages de la vie du village pour comprendre et raconter l'histoire de sa commune (correspondance avec une autre école).

Séance 4

Analyse de l'architecture de la commune et comparaison avec celles d'ailleurs pour comprendre l'architecture et en témoigner.

Séance 5

Conception d'un habitat bioclimatique et respectueux de son environnement (création de maquette).

zoom sur

b | ACTION COLLÉGIENS

Explorer le rôle de la lumière en architecture

Ce projet proposé par Viviane Lalire et Karine Terral répond aux trois objectifs de Parcours d'Éducation Artistique et Culturel : fréquenter, pratiquer, s'approprier des connaissances. Il participe à l'acquisition d'une culture artistique personnelle et permet d'expérimenter des pratiques dans une démarche de création.



Articulé à la pratique, la rencontre avec l'architecte contribue à développer la sensibilité, le jugement critique. Les élèves y développent des compétences pour concevoir, argumenter un point de vue, s'ouvrir à la diversité des démarches.

Il a réuni 4 équipes pédagogiques ayant des compétences transversales en arts plastiques et musique : Viviane Lalire, Alexine Levain, Michel Robbe professeurs d'arts plastiques, Marielle Marchal et Dominique Deloffre professeurs de musique et France Szwaja, professeur d'arts appliqués.

Chronologie de l'offre

Printemps 2020 : co-écriture du projet (DRAEAAC / CAUE) pour l'appel à projet DRAEAAC.

Septembre 2020 : validation par la commission DRAEAAC-DRAC ; recherche des ressources et références.

Janvier 2021 : rencontre avec les équipes pédagogiques : échanges de pratiques ; et partage d'idées, ressources et références.

Mars à juin 2021 : interventions auprès des collégiens ; demande de subventions.

Automne 2021 : bilans financier et d'actions pour la DRAC.

1 789 €

**budget global
pour 59 heures de travail**

300 €

pris en charge par
la DRAC pour les 5 h
d'intervention de l'architecte du
CAUE (convention CAUE/DRAC)

420 €

pris en charge
par le Département du
Doubs dans le cadre
du Parcours artistique
pour la visite culturelle

Programme proposé

Le programme répond à 3 niveaux scolaires différents : une classe de 3^e, trois classes de 4^e et une classe de 2nd professionnelle.

Trois séances ont été proposées pour répondre aux objectifs suivants :

- découvrir et partager des références architecturales ayant des dispositifs particuliers pour gérer la lumière,
- utiliser du vocabulaire commun,
- créer un dispositif permettant de proposer une ambiance lumineuse,
- témoigner de sa propre exploration et expérimentation.

Séance 1

Présentation mutuelle et construction d'une culture commune.

Séance 2

Explorer et témoigner d'une approche sensible.

Séance 3

Expérimenter et créer en maquette ou in situ un espace jouant avec la lumière.

Partenariats développés

Collèges Diderot et Victor Hugo à Besançon,
Collège Cassin à Baume-les-Dames,
Lycée Ledoux à Besançon,
La DRAC BFC et DRAEAAC.

zoom sur

c | ACTION LYCÉENS

Regarder et projeter le devenir de sa ville

Ce projet a été réalisé en binôme avec Olivier Toulemonde, artiste sonore, et Stéphane Porcheret, urbaniste au CAUE 25, afin d'aborder la ville de Morteau au travers de ses multiples dimensions : habiter, se déplacer, se récréer, travailler... et imaginer son futur plus ou moins proche.





Programme proposé

Étape 1

Regards sur son cadre de vie et étude comparée avant/après de cartes et images aériennes de la ville.

Visite pour identifier les aménagements et problématiques actuels de l'espace urbain : mobilité, ressources (eau, énergie, alimentation...), habitat (typologie, implantation...), espaces de loisirs, de travail...

Présentation des enjeux et de projets urbains passés, présents et futurs/utopiques.

Étape 2

Sur la base de la visite réalisée, choix d'un espace particulier dans la ville de Morteau par groupe d'élèves.

En convoquant l'imaginaire, production d'idées, de textes et d'illustrations (graphiques, sonores) pour décliner des futurs possibles aux différentes dimensions de la ville.

Étape 3

Création de « livrables » : cartes sonores, cartes et dessins, objets (QRcodes).

Étape 4

Présentation des livrables à l'ensemble de la communauté éducative.

Les lycéens se sont interrogés sur ce qui manque aujourd'hui pour demain (quels besoins, quelles attentes dans la société de demain ?). Ils ont projeté des avenir possibles à partir d'espaces identifiés et analysés. Ce projet fut l'occasion d'offrir un temps où l'imaginaire/l'abstrait rencontre le réel/le concret.

Chronologie du projet

Mai/juin 2020 : dépôt de la candidature par l'équipe pédagogique ; co-construction du projet avec le CAUE et la DRAEAAC.

Juin/juillet 2020 : validation en commission CAUEs et partenaires régionaux.

Juin à septembre 2020 : choix de l'intervenant.

Septembre 2020 : préfiguration du projet avec toute l'équipe pédagogique, le CAUE et son intervenant ; lancement de la mission.

Octobre 2020 à mai 2021 : interventions auprès des 24 premières pro (usinage) ; restitution ; valorisation des projets ; rémunération de l'intervenant.

Juin/juillet 2021 : bilans financier et d'actions aux partenaires.

Plus d'info sur le site

<https://morteaudemain.wordpress.com/>



Sensibiliser le public

Au-delà de l'approche sensible, la découverte des domaines qui participent à la construction de notre cadre de vie nécessite le partage de regards et d'expériences avec les acteurs de la construction et de l'aménagement : maître d'ouvrage, architecte, urbaniste et/ou paysagiste.

Cette découverte recouvre différentes actions à destination de tout habitant du Doubs quel que soit son âge et son rôle dans la société. Selon le contexte et le type de public, ces actions prennent des formes variées : ateliers de pratiques, d'exploration et/ou d'enquêtes, animation de concertation, contribution à des forums, salons, événementiels...



80

collégiens rencontrés

6

stages découverte

1

participation au Salon de l'Habitat
+ de 200 visiteurs

1

émission radio
collège Pergaud

Création d'expositions

Depuis plusieurs années, le CAUE du Doubs réalise des expositions sur les thèmes de l'architecture, du cadre de vie et de l'environnement.

Ces expositions sont renouvelées habituellement tous les trimestres, et sont présentées dans le hall D du Fort Griffon ou délocalisées dans le Département.

L'année 2021 a donné naissance à deux expositions.

« Besançon se révèle par le détail »

Cette année, lors des Journées européennes du patrimoine, le CAUE a choisi de vous faire découvrir ou redécouvrir la ville du Besançon, à travers le regard affûté de Noël Fressencourt.

Cet artiste, en collaboration avec l'historien Lionel Estavoyer, nous révèle les trésors cachés du centre-ville historique de Besançon. Il joue avec des détails présents sur les façades, dans les cours intérieures, sur les cadrans des portes et des fenêtres ... révélant des scènes intrigantes, des lieux de quiétude à l'abri de l'agitation de la ville, ou encore des écriteaux discrets révélateurs de la vie de l'époque.

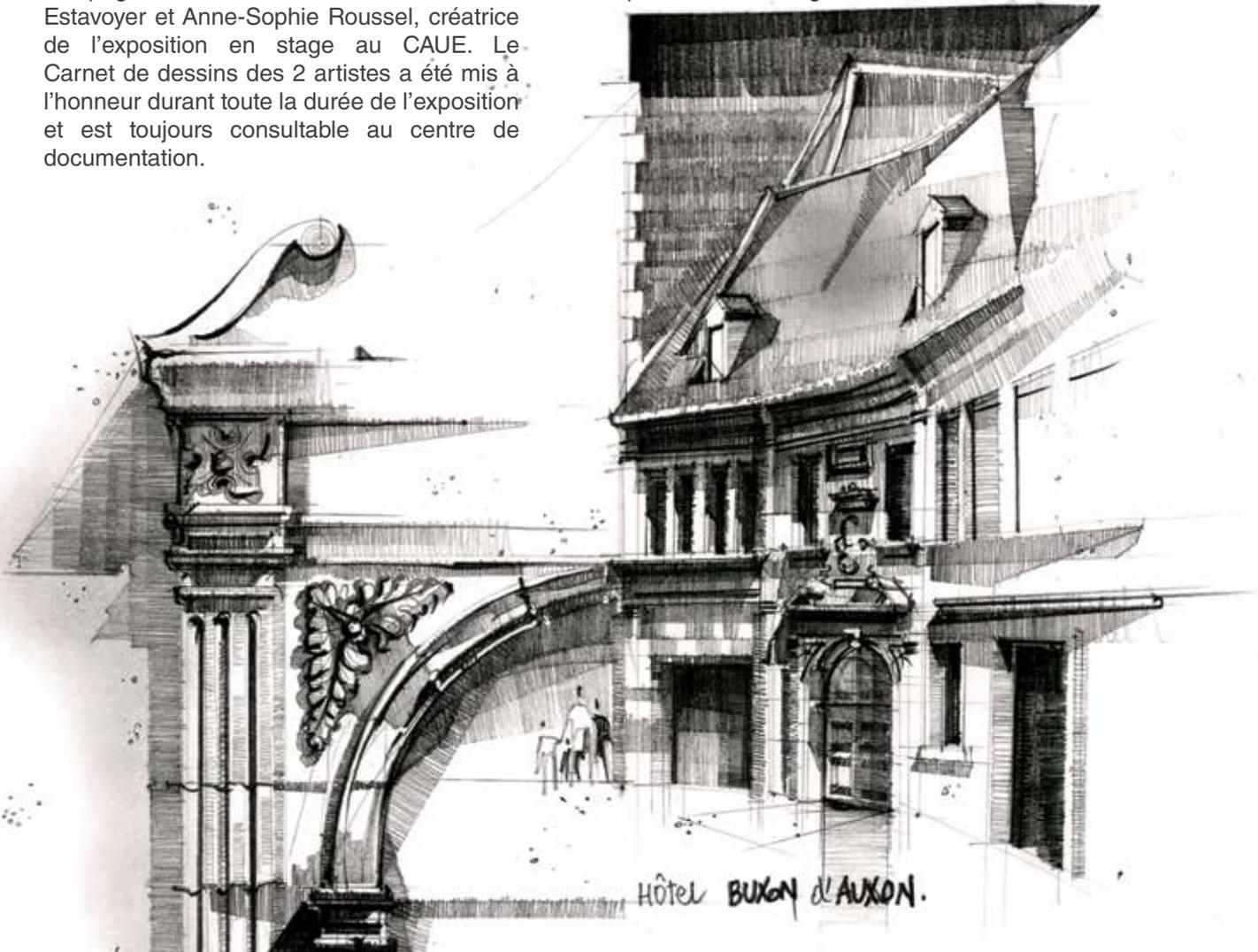
Cette exposition originale a été inaugurée au Fort Griffon le vendredi 27 septembre en compagnie de Noël Fressencourt, Lionel Estavoyer et Anne-Sophie Roussel, créatrice de l'exposition en stage au CAUE. Le Carnet de dessins des 2 artistes a été mis à l'honneur durant toute la durée de l'exposition et est toujours consultable au centre de documentation.

Lors des Journées nationales de l'architecture du 15 au 17 octobre, cette exposition a été prétexte à la découverte de la ville. Le CAUE a réalisé une carte proposant un itinéraire de découverte qui embarquait le public à la recherche de détails architecturaux dans la ville, pour découvrir par eux-mêmes la richesse du patrimoine bisontin. D'inscriptions en mascarons, de l'hôtel de Champagne à la Cathédrale Saint-Jean, en passant par les hôtels particuliers de la Grande-Rue, ce périple prend fin au Palais Granvelle.

« L'Odyssée du végétal : quand l'eau et le végétal structurent notre cadre de vie »

Contexte de la demande

La commune d'Audincourt a sollicité le CAUE pour réfléchir à la réalisation d'aménagements perméables et végétalisés afin d'améliorer





Proposition innovante

pour un accompagnement plus adapté

Approche globale

sur la place de l'eau et du végétal

Sensibilisation citoyenne

pour informer les habitants



Rapport d'activité | 2021

la place de l'eau et du végétal dans ses aménagements urbains, notamment au centre-ville, pour lutter contre les îlots de chaleur et les inondations.

L'accompagnement du CAUE

À la suite de plusieurs réunions de travail, il a été décidé de concevoir une exposition publique sur la préservation de la biodiversité, et la prise en compte de l'eau et du végétal dans les projets d'aménagements. Cette exposition, inaugurée lors de la manifestation « campagne à la ville » le 4 septembre 2021 en présence d'élus et de Rémi Projean, co-créateur de l'exposition, en stage au CAUE, était ensuite accessible à tous durant 2 mois à la bibliothèque municipale d'Audincourt. Le mercredi 17 novembre, l'exposition a été déplacée à l'espace Gandhi afin d'être présentée aux services techniques de la commune, aux enfants de différentes écoles et au grand public.

Dans le cadre de cette démarche, la commune a soulevé le problème de l'imperméabilisation d'un grand nombre de cours d'école. Elle a souhaité réaliser des actions pédagogiques afin d'impliquer les élèves dans le processus d'aménagement, mais également d'informer les professeurs et les parents sur la nécessité de transformer les espaces extérieurs pour les rendre plus accueillants et en adéquation avec les besoins actuels. Aussi, le paysagiste conseiller du CAUE est intervenu dans les cours d'école, afin d'interroger parents et enfants sur leur perception de ce lieu et les faire réfléchir aux enjeux et aux possibilités d'aménagement.

Et l'expo, de quoi parle-t-elle concrètement ?

2035 et 2050 marquent les prochaines échéances des objectifs nationaux et internationaux pour le climat. Notre exposition s'articule autour de ces deux grandes dates, qui témoignent de la nécessaire évolution de notre rapport à l'environnement et au végétal. Elle illustre les objectifs actuels d'adaptation au changement climatique. Elle apporte un regard critique sur ce

qui compose aujourd'hui notre cadre de vie et la manière dont il pourrait se transformer demain. Modification de nos modes de vie, nouvelles mobilités, évolution de l'aménagement urbain... il s'agit d'opérer une transformation globale pour capter le carbone et surtout permettre de maintenir la biodiversité et la bonne qualité de nos réserves en eau.

3 temps structurent l'exposition

L'état actuel

Observer et comprendre la ville actuelle et son fonctionnement pour mieux agir face aux enjeux climatiques.

Les actions ponctuelles

Utiliser la ville comme un laboratoire de paysage pour s'adapter au changement climatique et contrer l'artificialisation des sols.

Les grandes transformations urbaines

L'heure de l'utopie et de la réhabilitation de nos villes à grande échelle est venue ! Les zones aménagées ces 50 dernières années deviennent des espaces d'expérimentation.



Salon de l'habitat de Micropolis à Besançon

Cette année, le CAUE du Doubs s'est associé avec l'ADIL du Doubs pour créer le premier stand sous l'égide de la Maison de l'habitat du Doubs pour le Salon de l'habitat organisé les 15, 16 et 17 octobre 2021 à Micropolis.

La superficie du stand était fortement réduite comparé aux années précédentes, mais Pierre Guillaume, architecte conseiller en charge de la conception et de l'aménagement du stand pour le salon, a relevé le défi haut la main pour proposer un magnifique stand fait de palettes.

Une tour de 4 m a été montée afin de donner de la hauteur au stand. Cette tour a permis d'être visibles de loin et facilement identifiables. Sur le stand, 4 espaces ont été créés afin de permettre aux conseillers d'échanger avec les visiteurs. Un banc et des espaces pour diffuser notre documentation ont également été pensés.

Enfin, des éléments visuels reprenant la charte graphique de la Maison de l'habitat du Doubs ont été créés, ce qui a permis de marquer notre identité et de nous faire connaître davantage.

Nous remercions la Galerie Contemporaine pour le prêt du mobilier, qui est toujours de goût et de qualité.

13 769 €

de budget global

La DRAC BFC finance toutes les actions de sensibilisation à hauteur de 16 000 €.

54





Découverte des métiers

Notre objectif est de favoriser la découverte de nos métiers. Pour cela, le CAUE participe à des forums des métiers, intervient dans les classes et accueille des stagiaires en partenariat avec l'UDAP et des architectes libéraux.

En 2021, le CAUE du Doubs a accueilli 6 stagiaires en découverte : Jules Girardclos (3^e collège), Mathias Decouchant (1^{ère} lycée pro), Juliette Falempe (2nd), Axel Weber (3^e collège), Emma Belluci-Moine (2nd), Élodie Avdoyan (3^e collège).

Notre chargée de mission sensibilisation a également participé aux forums des métiers du collège Pompidou à Pouilley-les-Vignes en visio (3 séances) et du collège Diderot à Besançon sur les emplois et pratiques des domaines de l'architecture et de l'urbanisme.

Radio Collège Pergaud et Radio Collège Edgard Faure

Émission spéciale sur la transition énergétique et écologique

Dans le cadre d'une série d'émissions radio sur les enjeux de la transition énergétique et écologique proposée par la CCPHD en partenariat avec les radios collèges, la Maison de l'habitat du Doubs a été sollicitée pour faire intervenir un conseiller en rénovation énergétique de l'ADIL et un architecte conseiller du CAUE. L'interview portait sur l'enjeu de la sobriété et de la maîtrise des consommations d'énergie dans l'habitat.

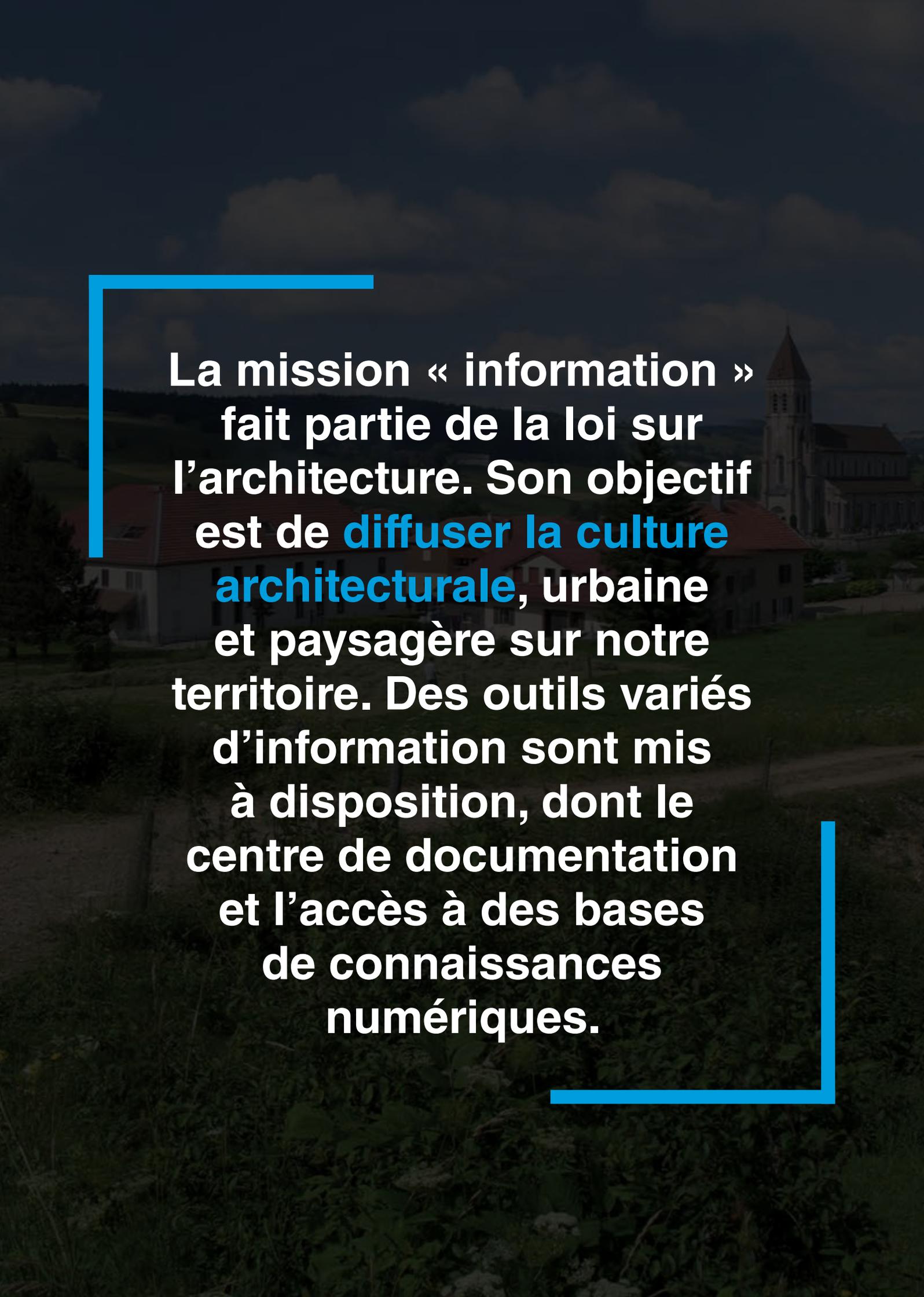
Cette émission de 20 mn a été diffusée le 12 juin 2021 sur le secteur de la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs par Radio Collège Pergaud et Radio collège Edgard Faure.

Les sujets abordés :

- en quoi l'habitat influence-t-il le climat ?
- quelle est l'énergie nécessaire pour créer un habitat de qualité ?
- les matériaux utilisés : biosourcés ou pas,
- les défis de demain : sobriété énergétique, confort d'été,
- bâtiments passifs, bâtiments "réglementaires",
- la notion de tuage de gisement d'économie d'énergie,
- le bioclimatisme,
- le cas particulier de la réutilisation d'un logement existant.

55





**La mission « information »
fait partie de la loi sur
l'architecture. Son objectif
est de **diffuser la culture
architecturale**, urbaine
et paysagère sur notre
territoire. Des outils variés
d'information sont mis
à disposition, dont le
centre de documentation
et l'accès à des bases
de connaissances
numériques.**

Chapitre 3



**NOTRE MISSION
D'INFORMATION**

a | **CENTRE DE DOCUMENTATION**

Une documentation spécialisée en aménagement du territoire, architecture, construction, développement durable, habitat, paysage, urbanisme et un fonds sur l'histoire et le patrimoine local et régional, sont disponibles au Fort Griffon.

Services documentaires sur place

Consultation sur place

libre et gratuite

Accueil de groupes

sur rendez-vous

Prêt de livres

réservé aux adhérents
(3 livres pour 3 semaines)

Recherches documentaires

et bibliographiques





Services documentaires en ligne

Recherche en ligne

via le portail numérique : www.ressources-caue.fr

Bulletin thématique

mensuel

Veille de l'actualité

en architecture, urbanisme et environnement par le biais du Fil'CAUE

Sur inscription

infodoc@caue25.org

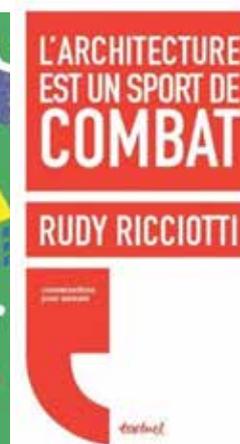
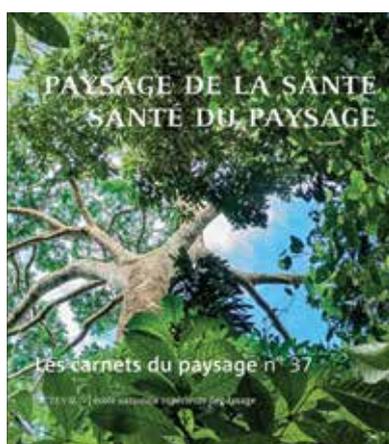
Le centre de documentation du CAUE apporte un appui aux membres de l'équipe et est ouvert gratuitement aux professionnels, étudiants, enseignants, élus et particuliers.

On y trouve :

- plus de 2 600 ouvrages,
- des revues spécialisées,
- des publications du CAUE du Doubs et du réseau des CAUE,
- des expositions itinérantes (prêt gratuit aux adhérents),

- des outils pédagogiques / jeux,
- des études du CAUE réalisées auprès des collectivités territoriales du Doubs (usage interne uniquement ou accessible aux personnes ayant reçu l'autorisation de la commune concernée),
- des photographies (consultation réservée aux membres de l'équipe CAUE).

Parmi les nouveautés 2021



Un centre de documentation **ouvert à tous, gratuit, et accessible** sur rendez-vous auprès de notre documentaliste.

b | OUTILS D'INFORMATION ET DE CONNAISSANCE

Nourrir les réflexions, asseoir les décisions des maîtres d'ouvrage et acteurs des territoires, partager des références... les CAUE mettent à disposition des outils d'information et de connaissance sur les thématiques liées à la qualité du cadre de vie et à l'accompagnement des projets à toutes échelles. Afin de s'adresser à un large public, différents outils numériques sont à la disposition de tous.

Ressources des CAUE Centre-Est

Un portail documentaire mutualisé

www.ressources-caue.fr

Vous recherchez des informations sur l'architecture, l'urbanisme ou le paysage ? Vous souhaitez accéder au catalogue de notre centre de documentation ? Venez consulter notre portail documentaire ! Un portail mutualisé avec les CAUE 01, 21, 39, 58, 70, 71, 89.



Bilan 2021 >>>
www.ressources-caue.fr

Toujours au plus près des utilisateurs : envoi mensuel de bulletins Ressources thématiques et réponse aux demandes documentaires croissantes via le formulaire "laisser un commentaire"

 **12 084** utilisateurs



136 podcasts audio et vidéo sur **5 011** documents numériques accessibles

64 623 pages vues
15 684 sessions



2 370 études CAUE



1 réunion gestionnaires à Dijon le 22 juin



41 623 notices documentaires consultables



1 443 nouveaux enregistrements de documents



11 bulletins documentaires thématiques envoyés

80% des utilisateurs consultent le portail à partir d'un ordinateur

01 Ain
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

21 Côte-d'Or
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

25 Doubs
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

39 Jura
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

caue
de la Nièvre

70 Haute-Saône
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

71 Saône-et-Loire
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

caue
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bulletin mensuel « Ressources CAUE »

Des sujets d'actualités et des publications en ligne à découvrir avec le bulletin mensuel issu du portail numérique. Pour maintenir le lien avec nos adhérents et nos partenaires !

Abonnez-vous au bulletin mensuel sur la page d'accueil du portail numérique.

Thèmes de l'année 2021 :

- Nos publications - n°23 - Décembre
- Cimetières - n°22 – Novembre
- Frugalité - n°21 - Octobre
- Patrimoine - n°20 - Septembre
- Équipements sportifs - n°19 – Juillet / Août
- Haie - n°18 – Juin
- Habitat participatif - n°17 – Mai
- Littérature et Architecture - n°16 – Avril
- Arbres - n°15 – Mars
- Réemploi des matériaux - n°14 – Février
- Reconquérir le bâti ancien - n°13 - Janvier

Bulletin de veille du CAUE : Fil'CAUE

Le CAUE du Doubs informe régulièrement un public divers : élus, personnels de collectivités territoriales, services de l'État, professionnels de la construction et de l'aménagement, particuliers, sur l'actualité locale et nationale spécialisée en architecture, environnement, paysage, urbanisme, etc, à travers l'élaboration d'un bulletin de veille mensuel.

Pour les inscriptions : infodoc@caue25.org



envois en 2021

L'Observatoire des CAUE

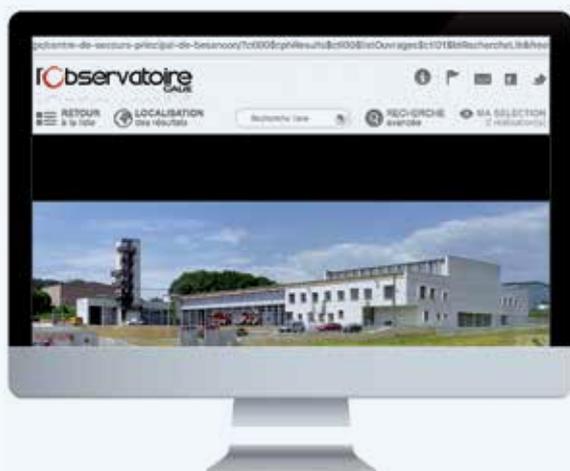
Venez découvrir la production architecturale, urbaine et paysagère départementale ou nationale avec l'Observatoire des CAUE.



références

dont 1 125 en Bourgogne -
Franche-Comté
et 136 dans le Doubs

Rendez-vous sur : www.caue-observatoire.fr



Parmi les dernières réalisations présentées :



*Le pôle universitaire
des Portes du Jura
Montbéliard (25)*



*Requalification
des berges du Doubs
Pont-de-Roide (25)*



*Requalification du
centre-bourg
Cussey-sur-Lison (25)*



Site internet et newsletter

En 2021, nous constatons une augmentation significative des visites sur notre site internet. Elle s'explique par l'envoi de la newsletter mensuelle, valorisant nos animations, dernières études, publications...

Retrouvez toute l'actualité et les ressources du CAUE 25 sur notre site internet, et via notre newsletter mensuelle !

Revue de presse

Une revue de presse quotidienne sur l'actualité locale en matière d'habitat et d'environnement dans le Doubs est envoyée aux membres des équipes du CAUE et de l'ADIL (diffusion interne uniquement).

En 2021, une nouvelle présentation a été mise en place afin de réaliser cette revue de presse à la charte « Maison de l'habitat du Doubs ». L'objectif était d'y intégrer, en plus de celles relatives à l'architecture, l'urbanisme et le paysage, des actualités liées aux activités de l'ADIL : logement et rénovation énergétique notamment.

Chaîne Youtube

La chaîne YOUTUBE du CAUE du Doubs valorise les réalisations primées des Palmarès d'architecture et les actions de sensibilisation mises en place par le CAUE du Doubs.

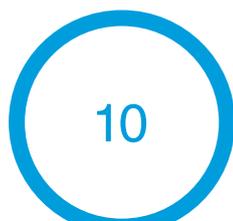
62

7 220

visites sur le site



d'augmentation de la fréquentation



newsletters envoyées



vidéos



playlists

Rendez-vous sur www.caue25.org et inscrivez-vous à notre newsletter !



zoom sur c | ITINÉRAIRES CAUE

À la découverte des territoires

La DRAC Bourgogne-Franche-Comté a informé en mars 2020 le pôle régional de ressources, piloté par le CAUE du Jura, de l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 €.



Le pôle a décidé de diversifier la diffusion des cultures architecturale et paysagère en concevant des itinéraires d'architecture tout public à partir, notamment, des réalisations déjà sélectionnées pour l'Observatoire des CAUE.

L'objectif ?

Démocratiser l'accès à la culture architecturale et faire vivre l'Observatoire des CAUE.

Pour qui ?

Le grand public, habitants d'un territoire comme touristes de passage, jeune public ou adultes.

Comment ?

Le choix technologique d'un site « web app » permet une optimisation de la consultation hors ligne pour faciliter l'itinérance, critère important au vu des nombreuses zones blanches trouvées en milieu rural.

Plusieurs entrées seront possibles : par thèmes ou par zones géographiques. L'utilisateur aura la possibilité de créer ses propres itinéraires dans son compte personnel. Il pourra aussi se géolocaliser pour découvrir des réalisations à proximité de son emplacement.

Partenaires

- CAUE 25, 39 et 58 engagés dans l'expérimentation
- Comités départementaux et comité régional du Tourisme,
- DRAC BFC.

Que s'est-il passé en 2021 ?

Les équipes ont poursuivi le travail sur le projet de site web app « Itinéraires d'architecture / paysage » :

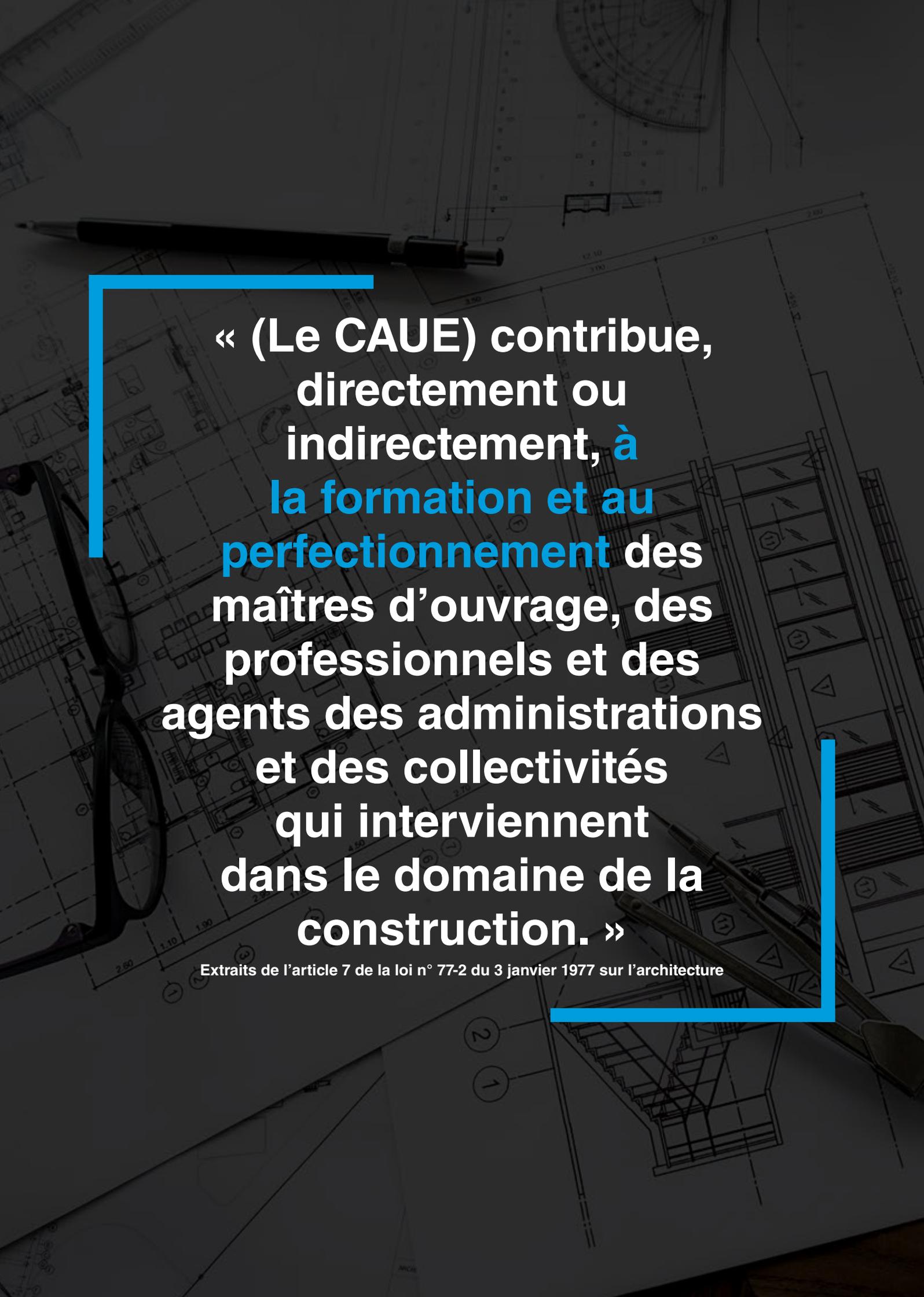
- **Création de contenus** : 8 itinéraires dans le Doubs proposés par Matthias Rigou, étudiant en 5^e année à l'ENSA de Nantes, pendant un stage de 3 mois (de mars à mai).
- **Intégration de 10 parcours tests** (2 Doubs + 2 Jura + 6 Nièvre) dans le site web pour réajustement paramétrage, graphisme, saisie, ergonomie, fonctionnement général de l'outil.
- **Campagne photo** pour élaboration de parcours.
- Mise en oeuvre d'une **convention avec le Comité Départemental du Tourisme** de chacun des départements concernés et tests de récupération de données Décibelles data (Tourisme à l'échelle Région).
- **Récupération des données Observatoire CAUE** et travail d'intégration de ces données dans la base Itinéraires CAUE.

4 700 €

dépensés pour la prise de vue
réalisée par Thierry Bonnat
(Subvention DRAC 2021)

Perspectives

- Mise en ligne du site fin du 1^{er} semestre 2022.
- Intégration de 2 itinéraires supplémentaires/an/CAUE.
- Ouverture du site à d'autres CAUE en 2023.

The background of the image is a dark, grayscale architectural drawing or blueprint. It features various technical lines, grids, and symbols. A black pen is positioned horizontally across the upper left portion of the drawing. A pair of black-rimmed glasses is placed on the left side, partially overlapping the drawing. The overall aesthetic is professional and technical.

**« (Le CAUE) contribue,
directement ou
indirectement, à
la formation et au
perfectionnement des
maîtres d'ouvrage, des
professionnels et des
agents des administrations
et des collectivités
qui interviennent
dans le domaine de la
construction. »**

Extraits de l'article 7 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Chapitre 4



**NOTRE MISSION
DE FORMATION**

1 | LES ATELIERS AUX PARTICULIERS

L'idée est de proposer aux particuliers désireux d'approfondir et partager une expérience sur un thème spécifique, un temps d'apports et d'échanges animé par des experts. Ces ateliers en petits groupe favorisent l'interaction entre les participants.

Un binôme d'architectes, paysagistes et/ou urbanistes animent régulièrement des ateliers d'environ 3h, avec lorsque le sujet s'y prête, la contribution de l'un de nos partenaires (ADIL, UDAP...). Une alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique par des exercices et/ou études de cas assurent une bonne dynamique autour d'un sujet parfois ardu pour les particuliers.

Malgré quelques reports dûs au contexte sanitaire, le programme proposé par les conseillers du CAUE du Doubs sur l'année 2021 a été tenu et fortement apprécié. Comme l'année précédente, plusieurs ateliers se sont déroulés en webinaire, et le format n'a pas découragé les particuliers. Il a permis d'élargir notre périmètre d'intervention à l'ensemble des habitants du Doubs, notamment ceux qui ne peuvent ou souhaitent pas se déplacer.

Le format visite guidée combinée à une présentation en salle à Mouthe a également été très apprécié par les participants. Nous avons aussi pu observer qu'avec les beaux jours, les ateliers pratiques en présentiel ont remporté un fort succès.

Onze brochures, illustrant les ateliers, sont en libre service.

Les ateliers et Webinaires

Le programme de l'année 2021

Comment bien associer ses végétaux et matériaux pour un aménagement paysager réussi ?

Vendredi 19 mars - En ligne
17 participants

Bien comprendre les règles d'urbanisme

Jeudi 29 avril - En ligne
17 participants

Comment constituer son dossier de demande de permis de construire ?

Samedi 29 mai - En ligne
8 participants

Les enduits terre - Atelier pratique

Vendredi 24 septembre - Nancray, Musée des maisons Comtoises

Cet atelier a été réalisé en partenariat avec Romain Denisot, maçon, et le Musée des Maisons comtoises qui nous sollicite pour renouveler l'atelier en 2022.

12 participants

Restaurer votre patrimoine - Comprendre les enjeux à travers des exemples concrets

Samedi 25 septembre - Mouthe, Départ à la Mairie
7 participants

Imaginez votre jardin - Organiser et planifier vos espaces extérieurs

Vendredi 22 octobre - Besançon, Maison de l'habitat du Doubs
11 participants

Construire votre maison - Pistes de réflexion et conseils pour bien penser votre projet

Vendredi 26 novembre - Besançon, Maison de l'habitat du Doubs
5 participants



2 | LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Qualité architecturale, environnement, cadre de vie... autant de sujet qui nous sont chers et que nous aimons transmettre. Nos équipes proposent des formations à destination des étudiants mais également des professeurs, afin de les sensibiliser à ces thématiques.

La formation des enseignants

En collaboration avec l'Action culturelle du Rectorat, le CAUE propose des journées de formation dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) et du suivi des projets du domaine Architecture. Une concertation privilégiée avec Viviane Lalire, professeur en Arts plastiques, responsable du domaine Architecture pour la DRAEAAC permet un choix concerté des thèmes et des déroulés.

Les deux propositions, l'une sur la construction du paysage et l'autre sur Ronchamp ont été reportées sur 2022.

Sur les trois journées d'échanges de pratiques planifiées, deux ont pu être organisées en visio.

La formation des étudiants

En 2021, le CAUE du Doubs a accueilli 3 stages professionnels longue durée. Ces stages ont permis aux étudiants de réaliser un projet concret et d'en voir l'aboutissement, mais ont également permis au CAUE de bénéficier d'une vision nouvelle et d'un apport de compétence sur des sujets spécifiques.

Merci à Matthias Rigou 5^e année architecture

Matthias a travaillé avec Maryline, documentaliste en charge du projet itinéraires d'architecture avec les CAUE 39 et 58, à la réalisation d'itinéraires d'architecture dans le Doubs. Son travail de recherche méticuleux et sa fine connaissance de l'architecture nous ont permis de déployer 7 itinéraires accessibles à pied, à vélo ou en voiture.

Merci à Rémi Projean 4^e année paysage

Rémi a travaillé de concert avec Jérém, paysagiste conseiller, à la réalisation de l'exposition « L'Odyssée du végétal ». Tous deux ont travaillé à la conception de cette exposition : thèmes abordés, articulation, présentation, rédaction, vulgarisation... Nous lui devons également le magnifique graphisme de l'exposition.

Merci à Anne-Sophie Rousset 3^e année architecture

Anne-Sophie a travaillé avec Karine Terral, chargée de mission de sensibilisation, à la création de l'exposition « Besançon se révèle par le détail ». Elle a analysé les dessins de Noël Fressencourt et les textes de Lionel Estavoyer, réalisé une sélection rigoureuse, imprimé et monté l'exposition dans le hall de la MHD. Anne-Sophie a également réalisé un itinéraire dans le centre-ville de Besançon pour permettre aux particuliers de découvrir les lieux illustrés dans le Carnet de dessins des deux artistes.



Projections

Découvrez ci-après
nos orientations stratégiques à l'horizon 2025

Aux côtés des collectivités

Mailler le territoire pour développer notre offre de proximité

- Être au plus proche des **communautés de communes** et du territoire
- **Harmoniser les permanences** décentralisées dans le département et renforcer notre **présence de proximité** pour les habitants du département
- Travailler avec les collectivités pour **animer leur territoire** : ateliers, webinaires, expositions, visites...
- Organiser avec les communes des **actions de sensibilisation à destination du jeune public**
- Favoriser le **relais communal et intercommunal** pour aller au plus près des usagers

Travailler avec les communes à l'évolution de l'aménagement et du cadre de vie

- Construire avec les élus les **politiques de l'habitat** de demain
- Développer le travail sur les **revitalisations des centre-bourg** et sur la **place de la nature** en ville
- Accompagner les collectivités dans les **aménagement en centre bourg** qui prennent en compte les besoins des personnes âgées
- Adapter nos conseils pour relever le défi du changement climatique

Aux côtés des particuliers

Consolider et développer notre action auprès des particuliers

- **Développer notre notoriété** et devenir la référence à contacter pour toutes les questions liées à l'habitat
- Proposer des **expositions** aux sièges des collectivités et au musée des maison Comtoises de Nancray
- Développer notre participation aux **salons locaux**

C

cotisations 2022

Bulletin tenant lieu de facture

Adhérer au CAUE du Doubs

Communautés de communes

Moins de 10 000 habitants	1 000 euros
Plus de 10 000 habitants	1 500 euros
Communautés d'agglomération	2 500 euros
Communauté urbaine	4 000 euros
Pays ou PETR ou PNR	4 000 euros

Communes

Moins de 200 habitants	50 euros
Entre 200 et 499 habitants	100 euros
Entre 500 et 999 habitants	150 euros
Entre 1 000 et 1 999 habitants	200 euros
Entre 2 000 et 4 999 habitants	400 euros
Entre 5 000 et 9 999 habitants	650 euros
Plus de 10 000 habitants	800 euros

Autres adhérents

Associations sans salariés	30 euros
Associations avec salariés	50 euros
Tout autre adhérent	50 euros
Professionnels	30 euros
Particuliers	30 euros

Accès « bibliothèque »

Étudiants	gratuit
Établissements scolaires	50 euros

Membres bienfaiteurs

Particuliers ou professionnels, à partir de 110 euros

Domiciliation : Caisse d'Épargne de Franche-Comté
Code IBAN : FR76-1213-5003-0008-8023-2835-112
Code BIC : CEPFRPP213

25

Doubs
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

1 chemin de Ronde
du Fort Griffon
25000 Besançon
Tél : 03 81 68 37 68
contact@
maisonhabitatdoub.fr

www.maisonhabitatdoub.fr

Nom / Intitulé

Prénom / Raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Cachet

Signature

Vous avez la possibilité d'adhérer individuellement ou par le biais de la communauté de communes. Dans ce dernier cas, veuillez vous assurer que la cotisation ait été versée.

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, ont pour mission de susciter le désir de qualité.

Le CAUE du Doubs est à la disposition des collectivités locales et des particuliers, qui peuvent le consulter pour tout projet d'aménagement du cadre bâti ou paysager. Il assure également des missions de sensibilisation auprès du grand public et des établissements scolaires.

Conformément à ses statuts, le CAUE intervient gratuitement pour l'ensemble de ses membres. La qualité de membre s'acquiert, sur simple demande, par adhésion et par le versement d'une cotisation, fixée par le Conseil d'Administration de l'association et approuvée par l'Assemblée Générale.

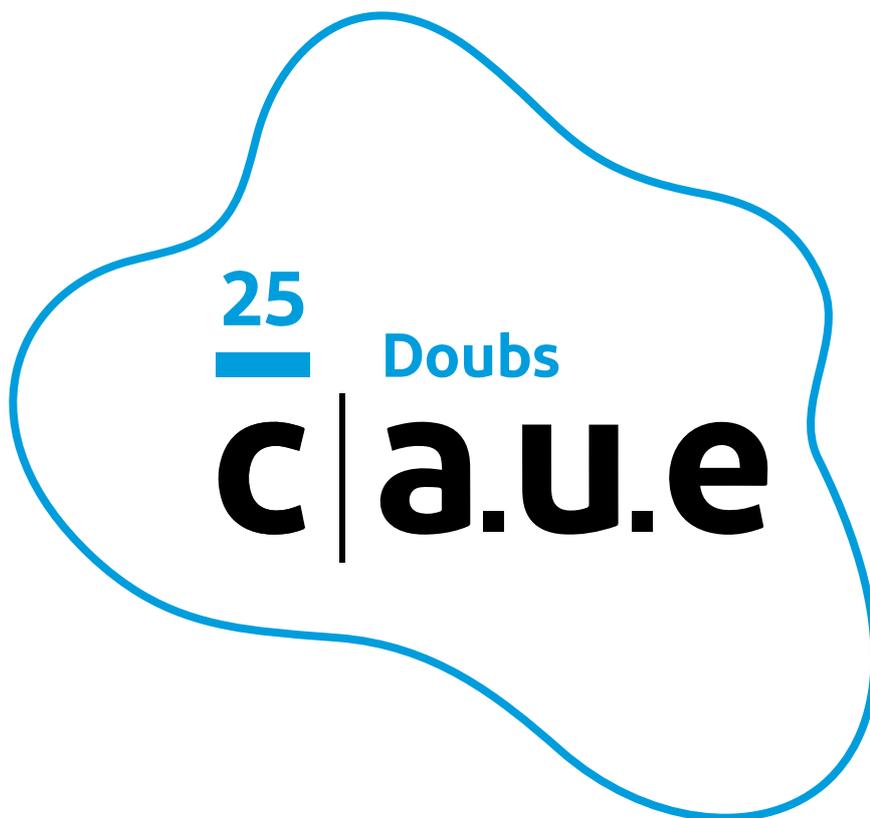
Être membre du CAUE permet d'apporter un soutien à ses missions et de profiter de ses conseils.

Information CNIL - loi 1978 droit d'accès et de modification - Siret 393 652 755 00058 - APE 7111 Z

Notes



70



03 81 68 37 68

contact@maisonhabitatdoubs.fr

1 chemin de ronde du Fort Griffon
Entrée D
25000 Besançon



Rejoignez-nous sur Facebook :
[@MaisonHabitatDoubs](https://www.facebook.com/MaisonHabitatDoubs)



Suivez-nous sur Youtube :
[@CAUE du Doubs](https://www.youtube.com/CAUEduDoubs)
[@Maison de l'habitat du Doubs](https://www.youtube.com/MaisondeHabitatDoubs)

www.maisonhabitatdoubs.fr